L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 19 MARS 2024 // N°773 // PRIX 20 DA// Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ALGÉRIE-RUSSIE :

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE VLADIMIR POUTINE POUR SA RÉÉLECTION

Lire en page 3

LAAGAB ÉGRATIGNE CERTAINS FEUILLETONS IRRESPECTUEUX DU MOIS SACRÉ

VOILÀ POURQUOI LE TÉLÉSPECTATEUR ALGÉRIEN REVIENT VERS LES CHAÎNES PUBLIQUES

Lire en page 3

19 MARS 1962, FÊTE DE LA VICTOIRE :

FIN D'UNE GUERRE DE LIBÉRATION GAGNÉE PAR LA FORCE DES ARMES

Lire en page 3

IL COMMET UN NOUVEL ACTE DE PROVOCATION CONTRE L'ALGÉRIE

LE MAKHZEN MAROCAIN, CE SPOLIATEUR

Lire en page 3

DES CIVILS SONT ENCORE PRIS DANS L'HORREUR DE LA GUERRE À GHAZA

CARNAGE AU COMPLEXE MÉDICAL AL-SHIFA

Lire en page 4

DOUANES ALGÉRIENNES :

GROSSE SAISIE DE PSYCHOTROPES DANS TROIS WILAYAS

Les services des douanes sont parvenus à saisir une quantité importante de psychotropes dans les wilayas de Ghardaïa et d'Ain Temouchent, et déjouer une tentative de contrebande de sucre à Ain Guezzam. Selon un communiqué de la Direction Générale des Douanes, dans la continuité de l'activité opérationnelle conjointe et coordonnée, les agents de la Brigade Mobile des Douanes ont pu, suite à une opération conjointe avec la Gendarmerie Nationale à Zelfana, saisir 11.100 capsules psychotropes de type Prégabaline 300 mg. Cette opération a également permis l'arrestation d'une personne et la saisie d'une voiture de tourisme utilisée pour la contrebande. Dans un autre communiqué, la Direction Générale des Douanes a révélé que les agents de l'équipe multitâche des douanes à Amriya, affiliée aux services de l'Inspection régionale des Douanes à Ain Témouchent, ont pu saisir 495 capsules psychotropes de type Prégabaline 300 mg, suite à la fouille d'une voiture touristique à un poste de contrôle, l'opération a permis d'arrêter trois personnes et de les déférer devant les autorités judiciaires compétentes. Dans le même contexte, lors de deux opérations distinctes en coordination avec des détachements de l'Armée Nationale Populaire, des agents de la Division Mobile des Douanes affiliés aux services de l'Inspection régionale des Douanes d'Ain Guezzam ont pu déjouer une tentative de contrebande de cargaisons de sucre estimées à 177 sacs pesant chacun 25 kilogrammes. La quantité totale saisie est estimée à 4 425 kilogrammes. Trois véhicules 4×4 utilisés pour la contrebande ont été saisis, outre l'arrestation de six personnes, dont une de nationalité étrangère.

UN EX-COMMANDANT MILITAIRE ISRAÉLIEN :

« ISRAËL A PERDU LA GUERRE CONTRE LE HAMAS À GAZA »

Israël a perdu sa guerre contre le Hamas dans la Bande de Gaza, a déclaré, dimanche, un ancien commandant militaire israélien. "On ne peut pas mentir à autant de personnes pendant si longtemps", a déclaré Yitzhak Brick, qui fut général de division, dans un article paru dans le journal Maariv. "Ce qui se passe dans la Bande de Gaza et contre le Hezbollah au Liban finira tôt ou tard par se retourner contre nous", a-t-il averti.

Selon Brick, le front intérieur israélien "n'est pas préparé à une guerre régionale, qui sera des milliers de fois plus difficile et plus grave que la guerre dans la Bande de Gaza."

L'ancien commandant militaire a critiqué le chef d'état-major Herzi Halevi, affirmant qu'il était "détaché" de la réalité."Il a perdu le contrôle du terrain depuis longtemps, et il continue pourtant à nommer des colonels et des lieutenants-colonels à sa guise", a-t-il déclaré.Et de poursuivre : "Nous avons déjà perdu la guerre contre le Hamas et nous perdons également nos alliés dans le monde à une vitesse vertigineuse".

"Si nous ne parvenons pas à ramener en vie certaines des personnes enlevées, cette guerre entrera dans la conscience publique comme le pire échec des guerres d'Israël depuis la fondation de l'État, tant en raison du coup terrible que nous a infligé le Hamas le 7 octobre 2023, que de l'échec cuisant subi lors des combats dans la Bande de Gaza", a déclaré Brick.

Israël mène une campagne militaire meurtrière contre la Bande de Gaza depuis l'attaque lancée, le 7 octobre 2023, par le Mouvement de résistance palestinien Hamas, qui aurait fait près de 1 200 morts israéliens, selon Tel-Aviv. Depuis lors, quelque 31 645 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, ont été tués à Gaza et 73 676 autres blessés, selon le dernier bilan communiqué par le ministère de la Santé de Gaza. Israël refuse de mettre fin à sa guerre contre Gaza tant que les 130 prisonniers israéliens détenus par le Hamas depuis octobre dernier n'auront pas été relâchés, tandis que le mouvement de résistance palestinien exige la fin de l'offensive israélienne avant tout accord d'échange de prisonniers avec Tel-Aviv.

LES SOUSCRIPTIONS AU PROGRAMME AADL 3 OUVRIRONT PROCHAINEMENT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a révélé que les inscriptions pour les souscriptions au programme AADL 3 ouvriront prochainement.

Belaribi a expliqué lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Timimoun, que les walis ont été contactés pour attribuer des conteneurs immobiliers pour concrétiser le programme de logements à vendre et à louer AADL 3.

Dans le même contexte, il a indiqué qu'une participation au sein de ce programme bénéficiera à la wilaya de Timimoun, et que les inscriptions seront ouvertes aux souscripteurs très prochainement.

CHINE

CETTE OPÉRATION ATTRIBUÉE À LA CIA QUI CRÉE LA POLÉMIQUE

En 2024, les relations sino-américaines restent complexes, reflétant une période de compétition intense mais gérée, marquée par une série d'événements qui ont maintenu les tensions à un niveau élevé. La rencontre entre les présidents Joe Biden et Xi Jinping en novembre 2023 a tenté de stabiliser les relations, sans toutefois réussir à dissiper complètement les perceptions mutuelles de menace. Les discussions ont mis l'accent sur la gestion des risques et la prévention d'une détérioration supplémentaire des relations, bien que les défis demeurent nombreux, allant des élections à Taïwan et aux États-Unis aux conflits commerciaux persistants entre les deux puissances. Ces tensions sont exacerbées par des désaccords sur plusieurs fronts, notamment la guerre commerciale, la pandémie de COVID-19, la compétition technologique croissante, ainsi que les tensions dans la mer de Chine méridionale et le détroit de Taïwan. Malgré la mise en place de garde-fous pour réduire la probabilité de conséquences désastreuses, la possibilité d'une détérioration supplémentaire des relations entre les États-Unis et la Chine demeure, témoignant des tensions géopolitiques mondiales complexes actuelles, où les deux nations continuent de se disputer la suprématie et l'influence à l'échelle mondiale L'information a été rendue publique par l'agence Reuters. Une révélation controversée fait trembler la toile : la CIA aurait orchestré une campagne secrète pour ébranler la confiance de la population chinoise envers son gouvernement. Initiée en 2019 sous l'administration Trump, cette stratégie impliquerait l'usage de faux comptes sur les réseaux sociaux chinois, diffusant des rumeurs et des critiques à l'encontre des autorités de Pékin.

IL BRÛLE SON PASSEPORT FRANÇAIS EN LIVE À PARIS

KÉMI SEBA, « BÊTE NOIRE » DE L'ELYSÉE

Le militant panafricaniste Kémi Séba a brûlé son passeport français, samedi, en Essonne, en réponse au gouvernement français qui avait lancé une procédure à son encontre pour lui retirer la nationalité. Un geste qui risque de faire parler. Lors d'une conférence de presse organisée samedi à Fleury-Mérogis (Essonne), l'activiste panafricaniste Kémi Séba a brûlé son passeport français, relaie 20 minutes Suisse. Dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, on le retrouve en train de brandir son passeport avant d'allumer une flamme. Par cet acte symbolique, le militant s'adresse au gouvernement français. « Votre passeport, ce n'est pas un os que vous nous donnez ou nous retirez en fonction de notre degré de soumission vis-à-vis de vous, comme si les Noirs étaient des chiens. Je suis un homme noir libre. Je suis un Africain libre. Je suis un Béninois libre », a-t-il déclaré, selon le JDD. Samedi, le tribunal administratif de Versailles avait suspendu un arrêté pris par la préfecture de l'Essonne, visant à interdire la conférence de presse de Kémi Séba. Des risques de troubles à l'ordre public lui étaient reprochés. Dans sa décision, le juge des référés du tribunal administratif avait estimé que l'arrêté préfectoral « porte une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'expression et à la liberté de réunion ». Accusé de servir « une puissance étrangère qui alimente le sentiment antifrançais ». Dans le viseur du Gouvernement, Kémi Séba avait fait l'objet d'une procédure, le 29 février dernier, afin de lui retirer sa nationalité française. Les instances françaises lui reprochent « une posture constante et actuelle résolument antifrançaise, susceptible de porter gravement atteinte aux intérêts français et de nature à caractériser une déloyauté manifeste » à l'égard de la France. Militant contre le « néocolonialisme », Kémi Séba est réputé proche des activistes russes qui diffusent une idéologie anti-France en Afrique. Il avait été accusé en mars 2023 d'être un « relais de la propagande russe » et de servir « une puissance étrangère qui alimente le sentiment antifrançais », par le président de la commission de la Défense nationale de l'Assemblée nationale, Thomas Gassilloud.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IL COMMET UN NOUVEL ACTE DE PROVOCATION CONTRE L'ALGÉRIE

Le Makhzen marocain, ce spoliateur

On sait maintenant que vaut la main tendue d'un Mohammed VI : une comédie qui ne convainc personne ! Depuis l'Emir Abdelkader, le Makhzen n'a cessé d'user du double langage, de traîtrise, de coups tordus envers l'Algérie. Mais l'Algérie a toujours su et pu parer à toutes ses manœuvres.

Bis répétita ! Le Makhzen marocain continue dans ses provocations à l'égard de l'Algérie. Après avoir usé en vain de toutes sortes de manœuvres et d'actes d'hostilités pour la mettre à mal, il vient curieusement de décider de la saisie des biens immobiliers et fonciers sis à Rabat appartenant à l'Ambassade d'Algérie. Comme il fallait s'y attendre, cette énième provocation n'a pas manqué de faire réagir fermement l'Algérie qui a assuré que cet acte ne resterait pas sans suites. Dans un communiqué rendu public dimanche dernier, le ministère des Affaires étrangères, qui a condamné « dans les termes les plus énergiques » ce projet de spoliation immobilière, a assuré que le gouvernement algérien répondra au moment opportun à ces provocations par tous les moyens qu'il jugera appropriés. « Il y a là une violation inqualifiable du respect et du devoir de protection à l'égard des représentations diplomatiques d'Etats souverains que sanctuarisent tant le droit que la coutume internationale », souligne le MAE, qui précise que « le projet marocain qui s'inscrit en contravention avec les pratiques internationales civilisées déroge gravement aux obligations de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques qui lui imposent de respecter et de protéger les Ambassades sur son territoire, quelles que soient les circonstances ». Dénonçant ces pratiques d'un autre âge qui foulent aux pieds les usages diplomatiques, le MAE fait savoir que le gouvernement algérien « aura recours à toutes les voies et à tous les moyens de droit disponibles, notamment dans le cadre des Nations unies, pour assurer le respect de ses intérêts ». Par cette nouvelle provocation, le Makhzen, qui a transformé le Maroc en base arrière pour les sionistes afin de leur permettre d'exercer des pressions sur les pays de la région, s'est encore démasqué et laisse étaler au grand jour la haine qu'il nourrit contre l'Algérie. On sait maintenant que vaut la main tendue d'un Mohammed VI : une comédie qui ne convainc personne ! Depuis l'Emir Abdelkader, le Makhzen n'a cessé d'user du double langage, de traîtrise, de coups tordus envers l'Algérie. Mais l'Algérie a toujours su et pu parer à toutes ses manœuvres. Ce qui présage que ce projet de spoliation fera long feu !

Boualem B.

19 MARS 1962, FÊTE DE LA VICTOIRE :

Fin d'une guerre de libération gagnée par la force des armes

L'Algérie célébrera aujourd'hui, la fête de la Victoire marquant le 62e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Le 19 mars 1962, à midi pile, les armes se sont tues en Algérie. La radio qui était alors le média le plus suivi avait annoncé la nouvelle qui fera la Une de nombreux journaux. La veille, dans la ville suisse d'Evian, les délégations du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et du gouvernement français sont finalement parvenues à un accord. Après de premiers contacts, entamés en 1956, débutent, le 16 juin 1961, les premières négociations officielles à Evian-les-Bains, une station thermale du centre de la France. La délégation algérienne est conduite par Krim Belkacem, alors que le gouvernement français est représenté par le ministre Louis Joxe. Cinq points sont à l'ordre du jour de ces négociations : cessez-le-feu, organisation d'un référendum d'autodétermination, statut de la minorité européenne en Algérie, le Sahara, les essais nucléaires français et la base militaire de Mers el Kébir (Oran). La date la plus marquante du « mois des martyrs », reste celle associée à la Fête de la Victoire après la signature des Accords d'Evian à la suite d'une longue lutte menée par les héros de la Guerre de libération, amenant le gouvernement français à se soumettre aux objectifs de la Déclaration du 1er Novembre, à savoir le recouvrement de la souveraineté nationale et la restauration de l'intégrité territoriale de l'Algérie. L'Algérie a recouvré sa souveraineté nationale grâce à la combinaison de la lutte armée et de l'action politique et au soutien populaire que la Révolution a reçu, malgré toutes les tentatives du colonialiste français de nier les faits. Les premiers pourparlers entre les deux délégations algérienne et française ont eu lieu en juin 1960 lorsque le gouvernement français a demandé la capitulation de l'Armée de libération nationale (ALN), une demande que le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avait rejetée. Les manifestations populaires qui ont eu lieu le 11 décembre 1960 en Algérie ont incité l'Assemblée générale de l'ONU à inscrire la question algérienne à son ordre du jour, ce qui a contraint la partie française, sous la pression internationale, à s'asseoir à nouveau à la table des négociations pour mettre fin à la colonisation. En 1961, les pourparlers officiels se sont poursuivis une année durant jusqu'à la proclamation du cessez-le-feu. Et après d'âpres négociations, menées par une délégation algérienne convaincue de la justesse de la cause nationale, l'indépendance totale de l'Algérie est reconnue dans l'intégrité absolue de son territoire. Le cessez-le-feu prend effet le 19 mars 1962, suivi de la tenue d'un référendum d'autodétermination le 1er juillet, lors duquel les Algériens votent massivement en faveur de l'indépendance, qui fut proclamée le 5 juillet 1962. Le 19 mars a marqué la fin de la lutte armée contre la funeste machine de guerre coloniale, mais aussi le début du recensement des pertes humaines et matérielles de l'une des périodes coloniales les plus sombres de l'histoire contemporaine.

Avec Agences

ALGÉRIE-RUSSIE :

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE VLADIMIR POUTINE POUR SA RÉÉLECTION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité le président russe, M. Vladimir Poutine, pour sa réélection à la magistrature suprême de son pays, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

LAAGAB ÉGRATIGNE CERTAINS FEUILLETONS IRRESPECTUEUX DU MOIS SACRÉ

VOILÀ POURQUOI LE TÉLÉSPECTATEUR ALGÉRIEN REVIENT VERS LES CHAÎNES PUBLIQUES

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a insisté, lors de sa rencontre avec les directeurs des chaînes de télévision publiques et privées, sur l'impératif de tenir compte des valeurs et des coutumes de la société algérienne dans la grille des programmes diffusés durant le mois de Ramadhan, tout en respectant les normes relatives aux plages horaires de diffusion des spots publicitaires.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère de la Communication, Laagab a mis l'accent sur l'impératif de respecter la sacralité du mois de Ramadhan et les valeurs de la société algérienne lors de la diffusion des différents programmes, soulignant que l'intervention de la tutelle est motivée "par les nombreux dépassements constatés par le comité de vigilance chargé de suivre les programmes diffusés depuis le début du mois sacré de Ramadhan".

Parmi les points importants relevés dans ce sens, Laagab a précisé que "certains feuilletons comportaient des scènes injustifiées qui ne correspondent pas à l'esprit du mois sacré de Ramadhan et aux coutumes de la société algérienne". "Ces scènes auraient pu être supprimées sans avoir un impact sur le déroulement de la production dans son ensemble", a-t-il estimé.

"Il ne s'agit pas des sujets abordés par ces feuilletons, mais plutôt de la manière dont ils sont traités, qui est dénuée de toute créativité", a expliqué le ministre, ajoutant que "la façon avec laquelle sont présentés ces feuilletons donne l'impression parfois qu'ils encouragent les fléaux sociaux tels que la drogue au lieu de sensibiliser à leurs dangers".

Laagab a précisé, dans ce sens, que "certains producteurs ont modifié les scénarios qui ont obtenu une autorisation préalable du ministère de la Communication", ce qui est "complètement inacceptable", a-t-il dit, en imputant aux directeurs des chaînes de télévision "la pleine responsabilité" en ce qui concerne le contrôle du contenu des programmes avant leur diffusion.

Quant au volet relatif à la publicité, Laagab a fustigé "le non-respect par la majorité des chaînes de télévision des normes internationales régissant cet aspect, d'autant plus que celles-ci se sont transformées de chaînes d'information à des chaînes d'annonces".

Il a en outre relevé que le temps de diffusion des spots publicitaires "a dépassé dans plusieurs chaînes 45 minutes non-stop, suscitant ainsi le mécontentement des téléspectateurs qui préfèrent regarder les chaînes nationales durant ce mois sacré"

I.Med

DES CIVILS SONT ENCORE PRIS DANS L'HORREUR DE LA GUERRE À GHAZA

Carnage au complexe médical Al-Shifa

Au cours de leur assaut, les forces d'occupation ont, également, tué et blessé plusieurs personnes. Tôt le matin, des sources médicales ont rapporté que neuf citoyens palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés après que les avions de combat de l'occupation ont bombardé une maison dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza...

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier à la suite du bombardement par l'occupation du complexe médical Al-Shifa situé à l'ouest de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa citant des sources médicales. Les mêmes sources ont déclaré qu'un incendie s'était déclaré à l'entrée du complexe médical avec des cas d'étouffement qui ont été enregistrés parmi les femmes et les enfants déplacés pendant que les forces d'occupation prenaient d'assaut l'hôpital et l'assiégeaient complètement, coïncidant avec la coupure des communications pour environ 30.000 personnes déplacées à l'intérieur de l'établissement sanitaire. L'agence d'information palestinienne ajoute que les forces d'occupation ont pris d'assaut les bâtiments spécialisés et d'accueil d'urgence, tirant directement le feu sur tous ceux qui bougeaient, les équipes médicales étant incapables de sauver les blessés en raison de l'intensité de l'incendie et ciblant tous ceux qui s'approchaient des fenêtres, constituant un autre crime contre les institutions sanitaires. Des sources locales, citées par l'agence, ont indiqué que les forces d'occupation ont arrêté des dizaines de personnes se trouvant à l'intérieur du complexe médical. Au cours de leur assaut, les forces d'occupation ont, également, tué et blessé plusieurs personnes. Tôt le matin, des sources médicales ont rapporté que neuf citoyens palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés après que les avions de combat de l'occupation ont bombardé une maison dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. L'artillerie de l'occupation a bombardé, dimanche dernier au soir, les terres des civils et les tentes des personnes déplacées à Mawasi al-Qarara, au nord-ouest de Khan Younès. Les avions d'occupation ont, par ailleurs, lancé des raids sur Deir al-Balah (centre). Des sources médicales ont annoncé que 31.726 sont tombés en martyrs à Ghaza, dont la plupart sont des enfants et des femmes, depuis le début de l'agression de l'occupation sioniste, le 7 octobre dernier. Les mêmes sources ont ajouté, hier matin, que le bilan des blessés s'est élevé à 73.792, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres. Elles ont souligné que les forces d'occupation ont commis huit massacres dans la bande palestinienne, au cours des dernières 24 heures qui ont précédé l'annonce du bilan, tuant 81 martyrs et 116 blessés. L'agression génocidaire sioniste a, en outre, provoqué le déplacement interne de 85% de la population de Ghaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'ONU.

Y.S.

OXFAM ACCUSE L'ENTITÉ SIONISTE D'EMPÊCHER «DÉLIBÉRÉMENT» L'ENTRÉE DE L'AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

L'ONG Oxfam a accusé hier dans un rapport l'entité sioniste d'empêcher «délibérément» l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, que ce soit de la nourriture mais aussi des équipements médicaux, en violation du droit humanitaire international.
«Malgré sa responsabilité en tant que puissance occupante, les pratiques et décisions d'Israël continuent de bloquer et d'empêcher systématiquement et délibérément toute réponse humanitaire internationale significative dans la bande de Gaza», écrit Oxfam dans son rapport. L'ONG dénonce notamment des protocoles d'inspection de l'aide «injustement inefficaces», qui créent des délais de «vingt jours en moyenne» pour permettre aux camions d'entrer dans le territoire palestinien, ou encore des «attaques contre des personnels humanitaires, des structures d'aide et des convois humanitaires». Elle critique aussi le blocage «quotidien» de certains équipements qualifiés d'à «double usage», du matériel considéré comme pouvant être utilisé à des fins militaires.
Oxfam explique ainsi que des poches à eau ou des kits d'analyse d'eau ont été rejetés «sans raison» d'une de ses cargaisons, avant d'être finalement approuvés ultérieurement. Restrictions d'accès pour les travailleurs humanitaires Certains équipements indispensables pour le travail de ses personnels, comme des équipements de communication, de protection ou des générateurs pour alimenter ses bureaux, subissent également des «restrictions». L'ONG pointe encore des «restrictions d'accès» pour les travailleurs humanitaires, en particulier dans le nord de la bande de Gaza. Selon l'ONG, 2874 camions sont entrés dans le territoire en février, soit «seulement 20% de l'aide quotidienne» qui y entrait avant le 7 octobre. Israël a lancé une vaste opération militaire à Gaza en représailles à l'attaque sanglante du Hamas du 7 octobre sur son sol, qui a entraîné la mort d'au moins 1160 personnes, la plupart des civils, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir de données officielles israéliennes. Depuis, plus de 31.600 personnes ont été tuées dans le territoire palestinien, selon le Hamas, tandis qu'1,7 million d'habitants, sur une population de 2,4 millions, ont été déplacées selon l'ONU.
«Les conditions que nous avons observées à Gaza sont pires que catastrophiques», indique Oxfam, alors que le territoire est au bord de la famine. Pour tenter d'acheminer davantage d'aide, des parachutages de nourriture ont été effectués et la communauté internationale a entrepris de livrer des vivres par la mer.

Avec AFP

ACHEMINÉES PAR PLUS DE 300 AVIONS ET UNE CINQUANTAINE DE NAVIRES

35 000 tonnes d'armes sont arrivées à l'entité sioniste depuis le 7 octobre

Un journal hébreu, en l'occurrence "Israel Today" vient de révéler qu'environ 35 000 tonnes d'armes et de munitions, pour la plupart en provenance des États-Unis, sont arrivées à l'entité sioniste à bord de plus de 300 avions et d'une cinquantaine de navires, depuis le déclenchement de la guerre sioniste dans la bande de Ghaza le 7 octobre 2023. Dans son édition de ce lundi, le journal a ajouté qu' "une petite partie des expéditions provenait de plusieurs pays à travers le monde, mais le principal fournisseur était et reste les États-Unis". Il a estimé que "les livraisons d'armes et le soutien américain clair ont permis à l'armée israélienne de combattre à Gaza au cours des cinq derniers mois, tout en restant prête à la guerre dans le nord (contre le Hezbollah au Liban)." Mais le journal ajoute que « de hauts responsables de la sécurité sont préoccupés par la possibilité que les États-Unis ralentissent leurs expéditions d'armes vers Israël, à la lumière de la tension croissante entre les deux gouvernements à propos de Ghaza. Le journal cite des sources israéliennes anonymes disant : « Depuis le début de la guerre, il n'y a eu aucun ralentissement dans l'envoi d'armes, mais ces derniers jours, les inquiétudes se sont accrues quant à leurs approvisionnements, dans un contexte de profonds désaccords entre les hauts responsables de l'administration du président américain Joe Biden et le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Depuis le début de la guerre, Washington a fourni à Tel-Aviv le soutien militaire, de renseignement et diplomatique le plus important possible, même à la lumière de ce qui semble être des désaccords entre Biden et Netanyahu concernant le grand nombre de victimes civiles et les restrictions imposées par Tel-Aviv sur l'apport d'aide humanitaire dans la bande palestinienne, ainsi que l'avenir de Gaza après la guerre. Les mêmes sources ont ajouté que "Les États-Unis peuvent apparemment mener leurs affaires comme d'habitude, mais en réalité ils ralentissent les expéditions en créant de nombreux obstacles bureaucratiques sans dire explicitement qu'ils retardent les livraisons". Le journal rapporte en outre " L'inquiétude des responsables de la sécurité s'est accrue ces derniers jours concernant l'envoi d'armes et de munitions, au milieu de ce qui semble être un changement dans la politique de la Maison Blanche, qui tente de faire la distinction entre son soutien à Israël et à ses citoyens et son soutien au gouvernement Netanyahu. " Le journal a ajouté : « Le différend entre les deux parties tourne autour de plusieurs questions, mais selon des sources bien informées, la principale raison de l'escalade du discours est le manque total de confiance entre l'administration Biden et le gouvernement Netanyahu. «La dépendance d'Israël à l'égard des États-Unis ne se limite pas aux seules livraisons d'armes, car elle dépend également de son soutien aux Nations Unies en utilisant son droit de veto au Conseil de sécurité (contre toute tentative visant à arrêter définitivement la guerre) et exercer des pressions sur le Qatar et l'Égypte pour faire pression sur le Hamas en faveur de la conclusion d'un accord d'échange d'otages", selon le même journal.

M.H.

M. SIMONE PETRONI, CHEF DE MISSION ADJOINT À LA DÉLÉGATION DE L'UE EN ALGÉRIE :

« L'environnement de l'investissement en Algérie est en train de changer »

La Délégation de l'Union européenne en Algérie et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement organisent une rencontre sur « L'environnement de l'investissement en Algérie »

Une rencontre d'information sur « L'environnement de l'investissement en Algérie » a été organisée hier à Alger par la Délégation de l'Union européenne en Algérie et l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI). Cet événement entre dans le cadre d'une nouvelle coopération entre l'Union européenne et l'Algérie dans le domaine de l'économie et de l'investissement visant à promouvoir l'Algérie comme destination pour les investissements européens, à la lumière des récentes améliorations du climat de l'investissement dans le pays. La rencontre a été inaugurée par M. Simone PETRONI, chef de mission adjoint à la Délégation de l'UE en Algérie, et par M. Omar REKKACHE, Directeur Général de l'AAPI, en présence de représentants du Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger (MAECNE) et du ministère du Commerce et de la promotion des exportations. L'atelier a également réuni des chefs d'entreprises algériens et européens, des représentants des chambres de commerce européennes, ainsi que les Conseillers commerciaux des Etats membres de l'UE représentés en Algérie. « L'évènement intervient dans le cadre d'une nouvelle coopération entre l'UE et l'Algérie pour revisiter l'Accord d'Association (AA) signé entre les deux parties en 2002, afin de le transformer en un puissant instrument pour renforcer le partenariat entre l'Algérie et les pays européens, dans un esprit gagnant-gagnant », a déclaré M. Petroni. Le programme de la matinée a permis aux participants de débattre autour de la nouvelle la Loi 22-18 relative à l'investissement, du processus d'accompagnement des projets d'investissement, ainsi que de l'analyse du nouveau cadre législatif relatif au foncier économique (Loi 23-17). Les présentations ont également porté sur l'analyse de l'environnement des affaires en Algérie et sur le rôle des zones franches dans l'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE). «Depuis quelques temps, nous observons un changement en Algérie. L'environnement de l'investissement est en train de changer et notre but est démontrer qu'il devient plus facile d'investir en Algérie », a expliqué M. Petroni, en précisant que le moment est « opportun pour initier cette nouvelle coopération autour de l'AA, avec un accent sur les IDE ». La réunion a permis de développer des nouvelles recommandations en vue d'une coopération renforcée entre l'Union Européenne et l'Algérie favorisant l'amélioration du climat des affaires, la promotion des investissements étrangers et la création des conditions d'une relance verte et durable.

Y.B.

SELON UN RESPONSABLE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

LES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE ONT COÛTÉ 3 628 DÉCÈS EN 2023

Au cours de l'année précédente (2022-2023), il a été enregistré pas moins de 24 751 accidents de la circulation sur nos routes qui ont donné lieu à 33 995 blessés et causé la mort de 3 628 personnes. Une facture exorbitante en vies humaines et drames familiaux, résultat d'un ensemble de facteurs conjugués dont les infractions au Code la route. C'est un bilan qui a été avancé hierAhmed Nait El Hocine, directeur général à la Délégation nationale à la sécurité routière relevant du ministère de l'intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, lors de son passage à l'émission L'invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio Algérienne.
Pour Ahmed Nait El Hocine, il est devenu, en effet, nécessaire de revoir de nouveau certaines dispositions du Code de la route pour « nous permettre de mieux assurer nos missions », a-t-il tenu à préciser ajoutant qu'il « est notamment question de durcissement de la loi dans le sens de la criminalisation de certaines infractions qui étaient en 4ème classe, notamment les grands excès de vitesse et les manœuvres dangereuses délibérées mettant en danger la vie d'autrui ».

R.N.

ENERGIE ET MINES

Arkab reçoit des membres du groupe parlementaire du Mouvement El Bina

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, des membres du groupe parlementaire du Mouvement El Bina à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour écouter leurs préoccupations liées au secteur, annonce un communiqué du ministère.
La délégation parlementaire était composée du président du groupe parlementaire du Mouvement El Bina, Abdelkader Berriche et des députés Kamel Benkhelouf (Alger) et Djedou Rabah (Médéa) relevant de la même formation politique. Les députés ont salué le succès du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu à Alger le 2 mars, d'après la même source.
La rencontre a permis d'évoquer plusieurs questions dont les projets énergétiques et miniers en cours et futurs tels que les projets de réalisation des centrales solaires photovoltaïques des deux projets "2000 MW" et "Solar 1000", ainsi que le projet de raccordement des réseaux électriques du nord du pays au grand Sud, précise le communiqué.
La rencontre a porté également sur la stratégie de développement du secteur de l'Energie et des Mines, outre les projets dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en général.
"Les députés ont présenté leurs remerciements au ministre qui leur a accordé cette opportunité, en vue d'obtenir des informations et des explications détaillées sur le secteur de l'Energie et des Mines", a conclu le communiqué du ministère.

R.E.

N.S.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

La Protection civile annonce 167 blessés en 24 heures

Cent soixante-sept personnes ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique ce lundi un communiqué de la Protection civile.
Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à Batna (2 personnes), Naâma (2), M'Sila (1) et Médéa (1), ajoute la même source.
Les éléments de la Protection civile sont intervenus par ailleurs pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement à Bordj El-Kiffan, dans la wilaya d'Alger, ayant causé la mort d'une personne.
R.N.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE S'ENGAGE :

NUMÉRISATION DES INSCRIPTIONS À LA PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE AVANT FIN JUIN

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, avant-hier, depuis Ain Defla, que la numérisation des inscriptions à la première année primaire, et d'orientation et de suivi des absences des élèves, interviendra avant fin juin prochain.
Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, Belabed dira que son département ministériel "œuvre à la numérisation d'opérations - utiles - avant la fin juin prochain", citant, entre autres, "l'opération des inscriptions à la première année primaire et celles de l'orientation et du suivi des absences des élèves".
"La numérisation des inscriptions à la première année primaire va permettre aux parents d'inscrire, à distance, leurs enfants sans avoir à se déplacer", notera le ministre et que d'autres opérations seront numérisées dans le secteur de l'éducation, à l'avenir.
Belabed a aussi salué le "niveau" atteint par l'opération de numérisation dans le secteur de l'éducation nationale à Ain Defla, où sa "bonne mise en œuvre a donné les résultats escomptés", s'est-il félicité.
Après avoir relevé que "les conditions de scolarité à Ain Defla sont bonnes", il a loué le "sérieux" des autorités de la wilaya, au même titre que les "efforts" déployés et "l'intérêt" accordé au secteur de l'éducation nationale. Belabed a souligné, à cet égard, les "efforts" consentis à l'échelle locale, pour l'accueil et la réception du plus grand nombre possible d'infrastructures de base, entre lycées, CEM et écoles primaires. La wilaya a enregistré l'inscription de nombreux projets au titre du programme 2024, représentés notamment par 23 groupes scolaires, 23 CEM, 10 lycées, 10 cantines scolaires et 2 internats, selon les données fournies par la direction locale de l'éducation.

LE PRÉSIDENT DE L'APOCE FAIT LE CONSTAT :

ABONDANCE DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION DANS LES MARCHÉS

Le Président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a affirmé, dimanche, que la première semaine du mois de Ramadhan a été marquée par l'abondance de divers produits de large consommation à travers les marchés, relevant que les prix s'orientent davantage vers la stabilité.

Intervenant au forum du journal Al-Fajr, Zebdi a expliqué que l'organisation avait élaboré un plan pour suivre les marchés durant le Ramadhan, de même qu'elle avait chargé ses bureaux, à travers les wilayas, d'observer et de recueillir des informations pour aider les pouvoirs publics à prendre des décisions.

L'intervenant a salué la disponibilité des viandes blanches sur le marché, à l'instar du poulet et du poisson, notamment des produits aquacoles, affirmant que l'Organisation joue son rôle dans la sensibilisation à la nécessité d'assurer des alternatifs alimentaires à la viande.

S'agissant du dossier des viandes importées, Zebdi a indiqué que des préoccupations relatives à la commercialisation et à l'approvisionnement ont été enregistrées puis traitées, mettant en avant l'absence de produits périmés dans les marchés.

Pour le lait, l'intervenant a fait remarquer que la production est abondante et que le secteur du Commerce est prêt à prendre en charge les préoccupations du citoyens au cas où il y aurait un manque de ce produit dans n'importe quelle région, appelant les citoyens à signaler toute pénurie, le cas échéant, et à la nécessité d'éviter l'achat excessif des produits de large consommation.

Quant aux mesures prises par le ministère du Commerce pour organiser le marché, Zebdi dira que tout le monde a adhéré à l'opération et aux mesures d'amélioration de la situation, notamment avec une coordination à haut niveau, ce qui dénote la volonté politique pour changer les choses.

Il a affirmé également que l'organisation du marché concernait tout un chacun et ne relevait pas uniquement de la responsabilité du ministère du Commerce, saluant dans le même contexte les résultats positifs issus de la loi sur la lutte contre la spéculation qui a jugulé ce phénomène d'une manière remarquable.

R.E.

CES UNITÉS SE SPÉCIALISERONT DANS LES CULTURES STRATÉGIQUES

174 anciennes fermes pilotes transformées en unités de production agricole

Les 174 anciennes fermes pilotes transformées en unités de production agricole vont se spécialiser désormais dans la culture des légumineuses, les oléagineux, la semence et l'arboriculture qui font partie des grandes cultures stratégiques, a annoncé dimanche, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa.

En visite à la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, le ministre a déclaré que "Les unités de production agricole vont fonctionner sur la base d'outils de gestion moderne, et sont appelées à adapter leur travail à ce qu'il y a de plus performant en matière de procédés de production afin qu'elles puissent contribuer à notre sécurité alimentaire".

Parmi les objectifs assignés à certaines de ces unités de production agricoles situées dans plusieurs régions du pays, la réalisation des 150 mille hectares de légumineuses au titre de la campagne moisson 2024, selon les propos du ministre.

En marge d'un exposé sur l'état d'avancement du projet de réalisation de nouvelles structures de stockage de céréales, le ministre de l'agriculture et du développement rural a invité les responsables de la direction des équipements publics (DEP), qui chapeaute l'opération, de lancer "sans tarder" et "le plutôt possible", la réalisation de complexes de stockage de proximité, au nombre de 12, affectés à la wilaya de Médéa.

Chorfa a rappelé le caractère "vital" de ce projet, qui rentre dans le cadre de la sécurité alimentaire du pays à travers le renforcement de ses capacités de stockage de céréales, et a insisté pour que le démarrage de la construction de ces complexes intervienne "avant la mi-avril", afin de pouvoir les réceptionner décembre prochain.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural a rappelé le plafonnement "prochain" de la marge bénéficiaire pour des produits importés comme la viande, au même titre que ce qui est en vigueur pour les légumineuses, dans l'objectif de "protéger le pouvoir d'achat des citoyens, réguler le marché et garantir une abondance de l'offre".

N.S.

PARTENARIAT FINANCIER

La CNEP-Banque signe une convention avec Cash Assurance

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a signé une convention cadre avec la Cash Assurance portant sur plusieurs domaines de partenariat, notamment la distribution des produits d'assurance dommage, a annoncé hier un communiqué de la caisse.

"La CNEP-Banque représentée par son directeur général M. Tamrabet Samir a procédé le 17 mars 2024 à la signature d'une convention cadre avec la Cash Assurance portant sur plusieurs domaines de partenariat notamment, la distribution des produits d'assurance dommage à travers l'ensemble du réseau de distribution de la CNEP-Banque ainsi que la domiciliation d'une partie du volume d'affaires de la Cash assurance au niveau de la CNEP-Banque", a précisé le communiqué. Cette "alliance stratégique" ouvre, ajoute le communiqué, "de nouvelles perspectives pour les deux parties, leur permettant de conjuguer leurs expertises et leurs ressources pour offrir des solutions d'assurance et de financement innovantes et adaptées aux besoins croissants du marché algérien".

N.S.

IMPORTATION DE MARCHANDISES DESTINÉES À LA REVENTE EN L'ÉTAT

Zitouni veut plus de transparence dans le traitement des dossiers

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions à l'effet de mieux encadrer les opérations d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, notamment les demandes du document préalable à la domiciliation bancaire déposées par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation, annonce un communiqué du ministère.

Le ministre du Commerce a donné ces instructions en s'enquérant, avant-hier au siège du ministère, du travail de la commission ministérielle chargée d'examiner les demandes du document préalable à la domiciliation bancaire déposées par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de produits destinés à la revente en l'état, précise ledit communiqué.

Zitouni a donné, à cette occasion, des instructions pour «mieux encadrer et moderniser la plateforme numérique dédiée aux opérations d'octroi du document de domiciliation bancaire en vue de garantir la transparence dans le traitement des dossiers d'importation», selon le communiqué.

Il s'agit également d'«accélérer le traitement des demandes en tenant compte de la production nationale en vue de renforcer les industries nationales, d'encourager l'investissement, de contrôler les prix appliqués par les importateurs et de suivre les prix sur les marchés mondiaux et ceux en vigueur sur le marché national», précise le communiqué du ministère, évoquant aussi «la transmission de tous les documents de domiciliation bancaire obtenus par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de produits destinés à la revente en l'état aux services des impôts».

R.E.

SAÏDA/RAMADHAN :

Les restaurants «Rahma», une pratique de solidarité qui se perpétue

Ces espaces au nombre de 21 dans la wilaya connaissent un afflux de personnes nécessiteuses et de voyageurs de passage. Ils reflètent l'esprit de solidarité qui anime la société algérienne. De jeunes volontaires encadrent ces restaurants.

L'ouverture des restaurants "Rahma" à Saida, en ce mois sacré de Ramadhan, constitue un exemple d'entraide et de solidarité, des valeurs qui sont toujours en vigueur dans cette région, rapporte l'APS. Ces établissements destinés à assurer la restauration des voyageurs de passage, les sans domicile fixe (SDF) et les couches vulnérables de la société, qui ont vu le jour à l'initiative de bienfaiteurs et d'acteurs du mouvement associatif local, sont autant de signe de l'élan de générosité des habitants de la localité. Ils reflètent leur attachement aux valeurs religieuses rappelées en ce mois de jeûne, de piété, de charité et de frugalité. En effet, dans ces espaces où l'on offre des repas chauds à consommer sur place ou à emporter, il est observé depuis le début du mois sacré, un afflux notable de personnes de ces catégories de la société, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya, a-t-on constaté. Ces restaurants, ouverts généralement le long des principales artères des villes et des villages, constituant aussi des lieux de convivialité, sont encadrés par des jeunes bénévoles, hommes et femmes prêts à faire preuve, un mois durant, de dévouement et d'assiduité pour offrir des repas chauds à leurs concitoyens, avec un sentiment du devoir accompli. De nombreux bénévoles offrent leurs services pour aider dans la gestion et l'entretien de ces restaurants. Certains sont considérés par leurs paires comme des chevronnés, pour avoir été parmi les premiers à participer à ce genre d'activités citoyennes. Parmi ces bénévoles, il y a des cuisiniers, démarcheurs, "éplucheurs" de pomme de terre et autres légumes, comme il y a ceux qui se rendent utiles en s'occupant de l'installation des tables et chaises, et ou encore ceux qui s'acquittent de la tâche de livrer à domicile des repas aux personnes alités ou dans l'incapacité physique de se déplacer aux restaurants, qui commencent à accueillir leurs hôtes quelques minutes seulement avant la rupture du jeûne. Selon les données recueillies auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité, 21 restaurants de solidarité sont ouverts depuis le premier jour du mois de Ramadhan à travers les six daïras de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest algérien, à l'initiative de bienfaiteurs et du mouvement associatif. Le Comité de wilaya du Croissant-rouge algérien (CRA) gère, quant à lui, 4 établissements situés dans les communes d'Ain Lahdjar, Saïda et Youb où sont servis quotidiennement pas moins de 800 repas chauds, a déclaré à l'APS le président du comité, Hadj Amar.

R.R.

WILAYA DE TIMIMOUN

AFFECTATION D'UN PROGRAMME DE 10 000 LOGEMENTS

Un programme de 10.000 logements de différentes formules au profit de la wilaya de Timimoun. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, dimanche à Timimoun, un programme de 10.000 logements, toutes formules confondues, au profit de la wilaya. "Ce nouveau programme d'habitat inscrit au titre de l'année financière 2024, comprend quelque 10.000 unités, toutes formules confondues, dont 1.000 logements publics locatifs (LPL), 100 logements promotionnels aidés (LPA), 6.000 aides à l'habitat rural et 2.500 lots de terrain à bâtir", a affirmé M. Belaribi en marge d'une visite de travail. "Il a été retenu en faveur de cette nouvelle wilaya afin de répondre aux attentes des citoyens en la matière", a-t-il poursuivi. Au cours de sa tournée, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement urbain dans la ville de Timimoun, mettant l'accent sur la nécessité de respecter les délais et la qualité de réalisation Le parc immobilier de la wilaya de Timimoun compte actuellement près de 2.000 unités de différentes formules en chantier, a indiqué le ministre avant de souligner l'impératif de consommer la totalité des programmes précédents afin de bénéficier de nouveaux quotas. S'agissant du programme de l location-vente "AADL 3", le ministre a révélé que son département ministériel a instruit les walis de dégager les assiettes foncières destinées à accueillir ce programme, signalant que l'opération de souscription sera lancée prochainement.

APS

TIZI-OUZOU :

INDEMNITÉ DE 50.000 DA POUR 27 AGRICULTEURS VICTIMES D'INTEMPÉRIES

L'indemnité de 50.000 DA décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des agriculteurs impactés par les récentes inondations, a été versée jeudi dans les comptes des 27 agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou concernés par cette mesure, a-t-on appris auprès de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA). "Aussitôt informé de la décision du président de la République prise lors du Conseil des ministres du 10 mars portant l'octroi d'une indemnité de 50.000 DA à chaque agriculteur impacté par les inondations du 28 et 29 février dernier, les mesures nécessaires ont été prises pour effectuer les virements dans les plus brefs délais", a indiqué, à l'APS, le directeur de la CRMA de Tizi-Ouzou Madjid Hamdad. Après le recensement des agriculteurs touchés par les inondations par la direction des services agricoles, une commission a été installée à la wilaya et celle-ci a procédé, avant-hier mardi, à la validation des listes et dossiers des 27 agriculteurs impactés et la CRMA de Tizi-Ouzou a "immédiatement" lancé la procédure pour verser l'indemnité dans les comptes des concernés, a ajouté le responsable. "En moins de 48 h et grâce à la mobilisation du personnel de la CRMA qui a travaillé même après la rupture du jeûne, l'opération a été clôturée et le virement a été effectué aujourd'hui, jeudi", a-t-il dit. Parmi les 27 agriculteurs bénéficiaires, relevant de 13 communes de la wilaya, trois ont subi des pertes suite à des glissements de terrain. Il s'agit de céréaliculteurs de la région de Draa El Mizan. Le reste, soit 24 ont été impactés par des inondations, a-t-on appris de même source. Les intempéries de fin février dernier ont causé la perte de 20 ha de céréales (blé dur et avoine), 0,25 ha de luzerne, 233 arbres fruitiers, principalement des agrumes, notamment des orangers, et des oliviers. Il a été également enregistré la perte de 143 ruches pleines, 18 essaims, 3 ovins, 900 sujets de poules pondeuses, deux bâtiments d'élevage, outre des moyens et composants de système d'irrigation (conduite d'amener, atomiseur, forages) et de 2,5 ha de pomme de terre. M. Hamdad a saisi l'occasion pour rappeler l'importance de l'assurance dans le secteur agricole qui permet à l'agriculteur de se relever et de se remettre au travail après un sinistre, invitant les professionnels du secteur à se rapprocher de la CRMA pour contracter une assurance. D'ailleurs, des agriculteurs impactés par les dernières intempéries, rencontrés au siège de la CRMA de Tizi-Ouzou, ont exprimé leur intention de contracter une assurance après les pertes subies, saluant à l'occasion la décision prise par le président de la République de leur accorder une indemnité de 50.000 DA et la CRMA pour la célérité du travail pour son versement.

APS

ORAN : SOIRÉES RAMADHANESQUES :

LES FAMILLES INVESTISSENT LE NOUVEAU JARDIN DE "HAI SEDDIKIA"

Le nouveau jardin de "hai Seddikia", à l'est d'Oran, enregistre une forte affluence des familles durant les soirées ramadansesques, a-t-on constaté. Non encore livré officiellement, cet espace réalisé sur l'ex site "Batimate Taliane" est pris d'assaut après l'"iftar", par des familles à la recherche de détente pour passer un moment agréable jusqu'à une heure tardive Depuis le premier jour du mois du ramadhan, les familles se rendent, après la prière de "Tarawih", à ce parc qui renferme des espaces verts et des aires de jeux et de divertissement. La mosquée "En-Naamane Ibn El Bachir" au milieu, relookée pour la circonstance, donne au parc une touche esthétique. Sa façade chichement façonnée et dotée d'éclairage offre une vue rayonnante le soir Les travaux de réalisation et d'aménagement de ce parc à "hai Seddikia", couvrant une superficie de 12 hectares, touchent à leur fin et sont en phase de retouches. Les travaux restants comportent l'aménagement d'un jardin de l'autre côté de la route. Une fois les travaux achevés, cet espace constituera une nouvelle destination pour les familles en quête de repos et de distraction. Ce nouvel ensemble récréatif comprend des espaces verts et des terrains de football, de tennis et de pétanque, ainsi que des pizzerias et des cafétérias. Dans le cadre des travaux d'aménagement, un chemin sera ouvert reliant le parc au boulevard de Cuba pour faciliter la circulation sur cet axe.

APS

AIN DEFLA

NUMÉRISATION DES INSCRIPTIONS À LA PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE AVANT FIN JUIN PROCHAIN

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, dimanche à Ain Defla, que la numérisation des inscriptions à la première année primaire, et d'orientation et de suivi des absences des élèves, interviendra avant fin juin prochain. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Belabed a affirmé que son département ministériel "œuvre à la numérisation d'opérations +utiles+ avant la fin juin prochain". Il a cité entre autres, "l'opération des inscriptions à la première année primaire et celles de l'orientation et du suivi des absences. "La numération des inscriptions à la première année primaire va permettre aux parents d'inscrire, à distance, leurs enfants sans avoir à se déplacer", a-t-il expliqué, notant que d'autres opérations seront numérisées dans le secteur de l'éducation, à l'avenir. Le ministre de l'Education nationale a aussi salué le "niveau" atteint par l'opération de numérisation dans le secteur de l'éducation nationale à Ain Defla, où sa "bonne mise en œuvre a donné les résultats escomptés", s'est-il félicité. Après avoir relevé que "les conditions de scolarité à Ain Defla sont bonnes", il a loué le "sérieux" des autorités de la wilaya, au même titre que les "efforts" déployés et "l'intérêt" accordé au secteur de l'éducation nationale. M. Belabed a souligné, à cet égard, les "efforts" consentis à l'échelle locale, pour l'accueil et la réception du plus grand nombre possible d'infrastructures de base, entre lycées, CEM et écoles primaires.

APS

8

Le saviez -vous ? La première impr

L'histoire des imprimantes informatiques a commencé en 1938 lorsque l'inventeur américain Chester Carlson a inventé un procédé d'impression appelé électrophotographie, communément appelé Xerox, qui devait être la technologie de base pour les décennies d'imprimantes laser à venir.
En 1953, la première imprimante haute vitesse a été développée par Remington-Rand pour une utilisation sur l'ordinateur Univac I. L'imprimante laser originale appelée EARS a été développée au centre de recherche Xerox Palo Alto à partir de 1969 et achevée en novembre 1971. L'ingénieur Xerox Gary Starkweather a adapté la technologie de copieur Xerox de Carlson, en y ajoutant un faisceau laser pour créer le l'impri-

RAMADH

Le rayonnement de la civilisation arabo-musulmane

UNE ÉCONOMIE FORTE AU SERVICE DE LA FOI ET DE LA MORALE

Les pays musulmans connaissent au Moyen Âge une prospérité éclatante. Le commerce est la source de cette richesse. En effet, dès le IXe siècle, marchands et marins dominent la Méditerranée. La langue arabe et le Coran jouent un rôle important dans la diffusion de la civilisation musulmane. Comment se manifeste ce rayonnement ?

I. Les hommes et leurs activités

1. Une prospérité fondée sur le commerce

La réussite du monde arabe est fondée sur le commerce. Les marchands achètent et vendent des matières premières, du bois et des métaux (fer, or), des produits de luxe provenant d'Extrême-Orient (épices, soie, papier) et des esclaves d'Afrique ou d'Europe. La vente de produits fabriqués, tels que les étoffes précieuses, les armes, les céramiques, etc., assure des bénéfices importants.

Le dinar, monnaie d'or, et le dirham, monnaie d'argent, circulent dans l'ensemble du monde musulman. Le chakk, sorte de lettre qui fait office de chèque, constitue aussi un moyen de paiement courant.

2. La grandeur des cités

Cette prospérité repose sur les carrefours d'échanges que sont les villes. Celles-ci éblouissent les voyageurs venus d'Occident par leur splendeur et leur immensité. Les cités musulmanes sont parmi les plus grandes du monde : Bagdad compte un million d'habitants au Xe siècle, et Cordoue 300 000. Aux abords des cités se trouvent les marchés où se traitent les affaires.

• La ville musulmane n'est pas seulement un lieu d'échanges, c'est aussi un centre de production. Les artisans y travaillent dans de petits ateliers ouverts sur la rue, groupés par métier dans un même quartier (cuir, métaux, étoffes). Les contacts avec les populations voisines leur ont appris de nouvelles techniques, comme la fabrication du papier, technique venue de Chine. Ils les propagent, notamment en Occident médiéval, ce dont témoigne notre vocabulaire : cordonnier (mot qui a pour racine Cordoue), maroquinerie (Maroc), mousseline (Mossoul), damasquinage ou damassure (Damas).

• Les savoirs et les techniques acquis par les musulmans se diffusent en Occident grâce aux échanges commerciaux, mais aussi via la présence arabe en Espagne et en Sicile, puis par des contacts avec les croisés (en Syrie). Ainsi, nous ont notamment été transmises par leur intermédiaire les inventions de la boussole (d'origine chinoise) et du gouvernail d'étambot pour la navigation.

3. La vie rurale

• On distingue les éleveurs nomades (qui mènent leurs troupeaux à travers les déserts) des cultivateurs sédentaires. Ces derniers mettent en place des systèmes d'irrigation particulièrement efficaces, pour les cultures intensives de produits coûteux comme la canne à sucre, les fruits et légumes rares ou le coton. Ainsi, de Lisbonne à Valence, la côte ibérique est transformée en un vaste jardin irrigué : la huerta. Des espèces nouvelles sont acclimatées en Occident : riz, artichaut, asperge, jasmin, camélia, citron, abricot, pêche.

II. La civilisation

1. La religion, unité de l'islam

• L'islam exerce un profond attrait sur les populations converties en raison de la force de sa foi et de son accord avec leurs traditions ancestrales. Les musulmans se montrent tolérants envers les juifs et les chrétiens même si ceux-ci doivent payer une taxe spéciale, la djizya.

2. La vie intellectuelle

• L'arabe, la langue du Coran, est adopté comme langue officielle et littéraire. On traduit donc en arabe les auteurs anciens, grecs ou persans. Palais et mosquées possèdent de très riches bibliothèques.

• Les savants font avancer les connaissances dans tous les domaines

scientifiques. En astronomie, ils mesurent la circonférence de la Terre et la hauteur des astres au-dessus de l'horizon ; en médecine et en chirurgie, ils savent anesthésier les malades, opérer de l'appendicite ou pratiquer des césariennes et mettent au point de nouveaux médicaments. Avicenne (980-1037) et Averroès (1126-1198) sont parmi les plus grands médecins et philosophes de l'époque médiévale. En mathématiques, les Arabes utilisent un système de numération décimale comprenant le zéro (hérité de l'Inde) qui passe en Occident à la fin du Moyen Âge sous le nom de « chiffres arabes ».

• L'Espagne musulmane est un brillant foyer de culture : à son contact, la chrétienté médiévale redécouvre la culture antique oubliée.

3. Richesse et diversité de l'art musulman

• Dans l'ensemble du monde musulman, les artistes échangent leurs techniques, leurs traditions et parfois leurs matériaux. Les palais et les mosquées ont une architecture extérieure simple, contrastant avec la richesse de leur décoration intérieure : faïences, marbres, bois et stucs se mêlent. La décoration est souvent abstraite et géométrique : le Coran interdit de représenter la figure humaine dans les mosquées. En revanche, les miniatures des livres abondent de scènes réalistes.

• Enfin, les artisans excellent dans l'ornementation des objets de marqueterie, d'ivoire ou d'orfèvrerie. L'art musulman a, par l'intermédiaire de l'Espagne, une influence décisive sur l'art chrétien d'Occident.

rimante informatique de l'histoire !

mante laser. En 1964, à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, SEIKO, fournisseur officiel des jeux, conçoit le premier mécanisme d'impression destiné à compléter les appareils de chronométrage. Ce premier mécanisme donnera naissance en 1968 à la première mini-imprimante électronique du monde, l'EP-101 créée par Epson. La marque Epson. En 1989, la marque Epson commence la commercialisation de la première imprimante multifonctions, la TM-930 avec ses cartouches d'encre Epson. .Selon IBM , le tout premier système d'impression IBM 3800 a été installée dans le bureau central de la comptabilité du centre de données nord-américain de FW Woolworth à Milwaukee, dans le Wisconsin en 1976.

ANESQUE

LES SAVANTS

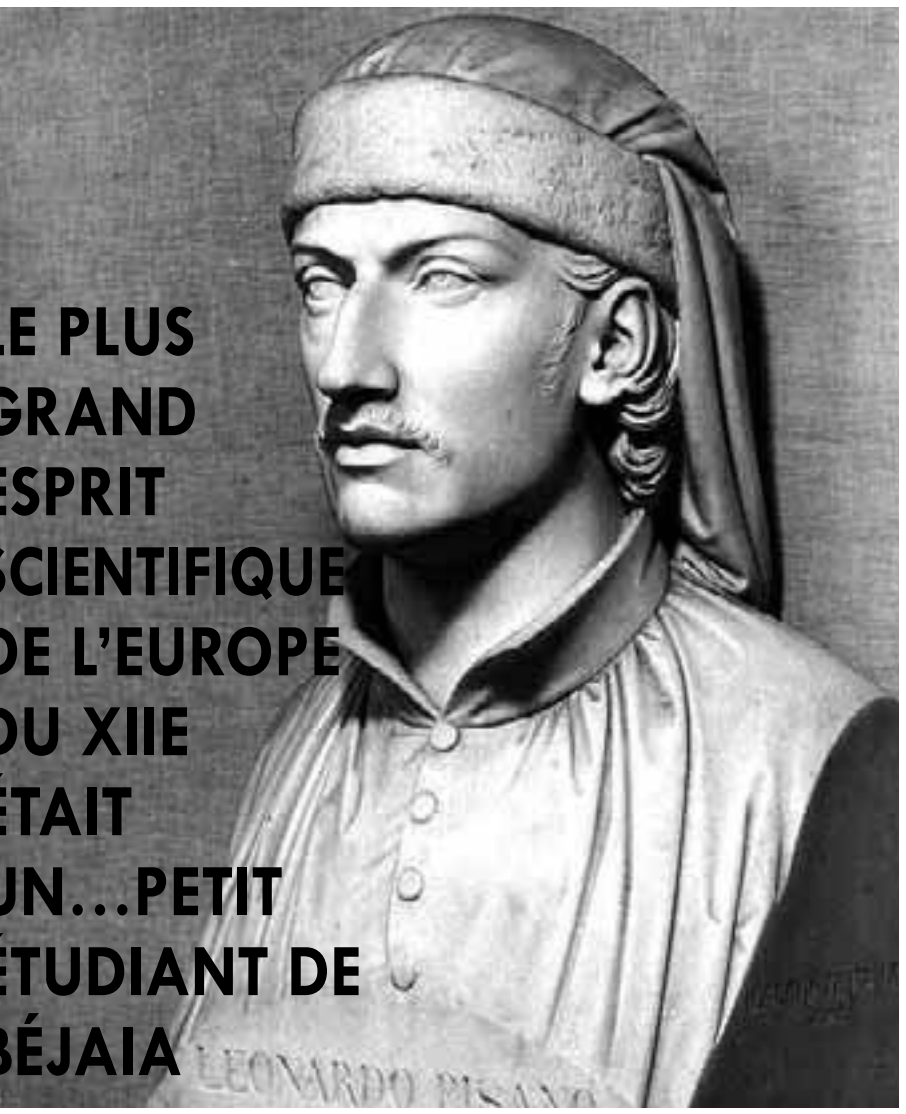

Leonardo Fibonacci

mathématiques, la suite de Fibonacci est une suite d'entiers dans laquelhaque terme est la somme des deux termes qui le précèdent. Elle comnce par les termes 0 et 1 si on part de l'indice 0, ou par 1 et 1 si on part 'indice 1.

termes de cette suite sont appelés nombres de Fibonacci et forment la te A000045 de l'OEIS. Cette suite est liée au nombre d'or, et les quotients deux termes consécutifs de la suite de Fibonacci sont les meilleures proximations du nombre d'or.

nardo Fibonacci (v. 1175 à Pise - v. 1250) est un mathématicien italien. vait, à l'époque, pour nom d'usage « Leonardo Pisano » (il est encore uellement connu en français sous l'équivalent « Léonard de Pise »), et se nommait parfois lui-même « Leonardo Bigollo » (bigollo signifiant « ageur » en italien). S'il est connu pour la suite de Fibonaccinote, il joue tout un rôle d'une importance considérable en faisant le lien entre le oir mathématique des Arabes, notamment des chiffres indo-arabes, et ccident.

à Pise, république maritime, son éducation s'est faite en grande partie à aïa (Bougie) en Algérie, où son père Guglielmo Bonacci est marchand et aire public des douanes pour le compte de l'ordre des marchands de la ublique de Pise. C'est dans cette ville portuaire, qui est à l'époque un tre commercial et intellectuel, que Fibonacci commence son éducation mathématiques. Bien qu'on ne sache pas s'il est arabisant, il étudie amment les travaux algébriques du Persan Al-Khwarizmi et de l'Égypn Abu Kamil. Il est probable qu'il a eu connaissance des travaux du Per- Al-Karaji.

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes

Ibn Muti zwawi

Un grammairien de Bejaia maitre de la science du langage

Selon l'historien Al-Maqqari, la structure de la Alfiyya d'Ibn Malek Al Andalousie a été empruntée à la Durra al-alfiyya d'Ibn Muti al-Zawawi (en) (XII – XIII siècle), un éminent grammairien passé maitre incontesté dans les sciences du langage en son temps.
La « Alfiyya », dont le titre entier est al-khulāsa al-alfiyya, est un texte rimé de grammaire arabe écrit par Ibn Malik et empruntée à la Durra al-alfiyya d'Ibn Muti al-Zawawi. Au moins 43 commentaires ont été rédigés sur cet ouvrage. La Alfiyya, de même que la Âjurrûmiyya, autre livre important de la grammaire arabe, écrit par un autre Maghrébin.

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes, jusqu'à ce que les systèmes éducatifs traditionnels soient remplacés par les systèmes coloniaux.

Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya) en 1206

Savants et précurseurs des sciences modernes

Ibn Al Jazari

Abū al-'Iz Ibn Ismā'īl ibn al-Razāz al-Jazarī (XIIe - début du XIIIe) est un important érudit, artiste, inventeur et ingénieur mécanique arabe
Le peu de choses connues sur sa vie provient de l'introduction à son Livre de la connaissance des procédés mécaniques « Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya » écrit en 1206 à la demande du prince artukide de l'époque, Nasir al-Din Mahmoud.
On lui doit les premiers automates du monde, précurseurs de l'informatique moderne. Son nom suggère qu'il serait originaire d'Al-Jazira. Il aurait vécu à Diyarbakır, située en Anatolie, dans le Sud-Est de l'actuelle Turquie. En 1206, il aurait déjà passé 25 ans au service de la famille artukide régnante.
Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya) en 1206, qui lui a été commandé par le roi Nasser Eddine Mahmud ibn Mohamed ibn Qarra, un des sultans des Beni Irtaka à Diyarbakır, à l'époque du calife abbasside Nasser Dinullah Abu al-Abbas Ahmad, en 1181. Cet ouvrage a été achevé après vingt-cinq ans d'étude. C'est l'un des traités les plus importants de cette époque dans le monde musulman sur le sujet. Il existe des copies partielles de ce livre au Palais de Topkapı à Istanbul, au Musée des beaux-arts de Boston, au Metropolitan Museum of Art de New York, au musée du Louvre à Paris et à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford.

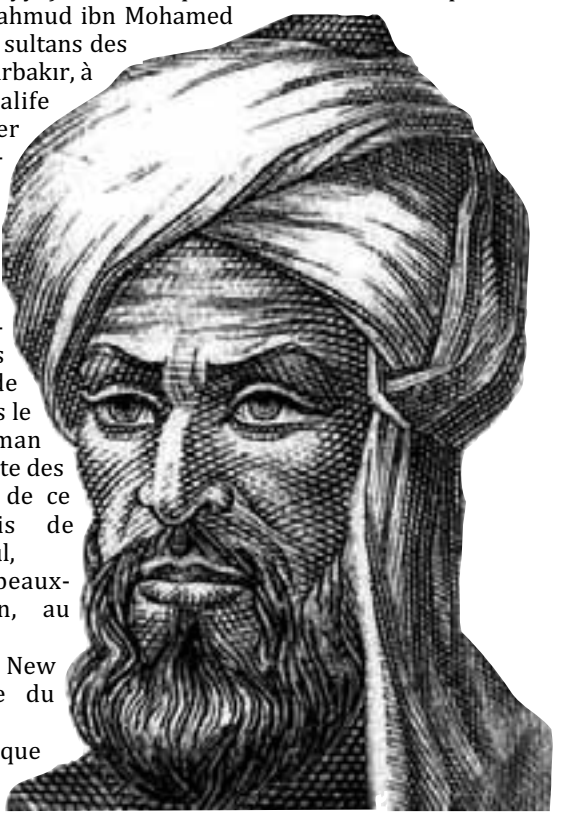

NIGERIA

LA BANQUE CENTRALE ANNONCE PLUS DE 100 000 TONNES D'ENGRAIS AU PROFIT DES AGRICULTEURS

En Afrique de l'Ouest, le Nigeria est l'un des pays où l'inflation a le plus progressé en 2024. Dans le pays, cette situation se répercute sur les coûts de production agricole et parallèlement sur les prix des denrées alimentaires. Au Nigeria, la Banque centrale (CBN) a procédé, le 13 mars, à la remise d'un stock de 107 500 tonnes d'engrais (2,15 millions de sacs de 50 kg), d'une valeur de 100 milliards de nairas (62,2 millions $) au ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur la page X de l'Institution financière.

Cette démarche devrait profiter aux petits exploitants agricoles à travers la politique de subvention d'engrais mise en œuvre dans le pays. D'après Olayemi Cardoso, gouverneur de la CBN, l'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prévues de commun accord avec le ministère de l'Agriculture en vue d'atténuer la hausse des prix des denrées alimentaires.

Dans le pays, l'inflation annuelle a en effet atteint 29,9 % en janvier dernier, soit son plus haut niveau en 28 ans, alors que l'inflation alimentaire, principal moteur de ce chiffre, a atteint 35,41 %, en janvier, contre 24,32 % un an plus tôt à la même période.

Dans un tel contexte, le prix moyen du kilogramme du riz local commercialisé en vrac a par exemple doublé d'une année sur l'autre pour atteindre environ 1 022 nairas (0,65 $) en janvier, d'après les données compilées par le Bureau national des statistiques (NBS).

Au Nigeria, l'utilisation apparente d'engrais était évaluée à près de 1,3 million de tonnes en 2022, par le Centre international de développement des engrais (IFDC).

In Agence

SOUDAN DU SUD

LA CANICULE ENTRAÎNE LA FERMETURE DES ÉCOLES

Le gouvernement du Soudan du Sud a acté la fermeture des établissements scolaires en raison d'une vague de chaleur inédite, ce samedi 16 mars. Les températures ont atteint les 45 °C dans ce pays tropical d'Afrique de l'est, particulièrement vulnérable au changement climatique. Les ministères de l'Education, de la Santé et de l'Environnement ont émis une alerte canicule, soulignant que ce phénomène devrait durer au moins deux semaines selon les prévisions. "Des cas de décès liés à une chaleur excessive auraient déjà été signalés", selon les autorités. Conscientes des "graves risques" que ces fortes chaleurs représentent pour les enfants, les autorités ont annoncé la fermeture de toutes les écoles à compter de lundi, pour une durée indéterminée. Le gouvernement conseille aux parents d'empêcher leurs enfants de jouer dehors et de surveiller tout signe d'épuisement dû à la chaleur .

Le Soudan du Sud est très exposé au changement climatique, avec des épisodes de sécheresse souvent suivis de pluies torrentielles qui aggravent les conditions de vie déjà précaires de ses habitants. Selon l'ONU, 9 millions de personnes – soit 80 % d'une population estimée à 11 millions – ont besoin d'une aide humanitaire, dans ce pays en proie à une violence chronique et à l'instabilité économique depuis son indépendance du Soudan en 2011.

In Africanews

AU LENDEMAIN DE LA VISITE D'UNE MISSION AMÉRICAINE À NIAMEY

Le Niger met fin à sa coopération militaire avec les Etats-Unis

Les relations diplomatiques entre les États-Unis et le Niger sont au plus bas. Les autorités nigériennes ont dénoncé, samedi dernier, l'accord militaire entre le Niger et les États-Unis d'Amérique, au lendemain de la visite d'une mission américaine de haut niveau à Niamey.

"Le gouvernement du Niger, prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple, décide, en toute souveraineté, de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire de la République du Niger", a annoncé le Colonel-major Abdourahamane Amadou, porte-parole du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), l'organe militaire au pouvoir, dans un communiqué lu à la télévision publique.

Il a précisé qu'une "correspondance diplomatique sera adressée à la partie américaine à cet effet". Cette décision des autorités nigériennes fait suite à une rencontre de trois jours entre des officiels nigériens et une délégation américaine à Niamey. "Le gouvernement du Niger tient à informer l'opinion nationale et internationale que les 12, 13 et 14 mars 2024, ses représentants, sous l'autorité de Son Excellence Ali Mahamane Lamine Zene, Premier ministre, ont eu une série de réunions de travail avec une délégation américaine composée de la Sous-secrétaire d'État aux affaires africaines, cheffe de délégation, Mme Molly Phee, du Secrétaire d'État adjoint aux affaires internationales Dr Céleste Wallander, du Commandant de l'Africom, le Général Michael E.Langley, du Directeur adjoint de l'Afrique de l'Ouest Skye Justice et de l'ambassadrice des États-Unis au Niger Kathleen FitzGibbon", a ajouté le porte-parole du CNSP, déplorant que l'arrivée de la mission américaine "n'a pas respecté les usages diplomatiques".

Selon le Colonel-major Abdourahamane Amadou, les discussions ont essentiellement tourné autour du retour de l'ordre constitutionnel au Niger, ainsi que sur le choix des partenaires du Niger sur le plan diplomatique, militaire et stratégique. Il a poursuivi en dévoilant que la délégation américaine s'est notamment focalisée sur les relations que le Niger entretient avec la Fédération de la Russie et la République Islamique d'Iran.

"Sur le choix des partenaires diplomatiques, stratégiques et militaires, le gouvernement du Niger regrette la volonté de la délégation américaine de dénier au peuple souverain du Niger le droit de choisir ses partenaires et le type de partenariat à même de l'aider à mieux lutter contre le terrorisme, alors que les États-Unis ont décidé unilatéralement de suspendre toute coopération entre nos deux pays", a déploré le porte-parole du CNSP.

Précisant que le Niger "n'a signé aucun accord secret sur l'uranium avec la Russie et l'Iran", il a dénoncé "l'attitude condescendante, assortie des menaces de représailles, de la cheffe de la délégation américaine vis-à-vis du gouvernement et du peuple nigérien".

Pour rappel, les États-Unis d'Amérique disposent d'une base militaire au Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Jusqu'au coup d'État du 26 juillet dernier contre le Président Mohamed Bazoum, une partie des soldats américains étaient stationnés au sein de l'Escadrille militaire de Niamey.

In Agence Anadolu

DÉFAILLANCE DE PLUSIEURS CÂBLES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SOUS-MARINS

PANNES MAJEURES D'INTERNET DANS AU MOINS DIX PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Une douzaine de pays à travers l'Afrique ont subi une panne majeure sur leur réseau internet jeudi dernier, suite à la défaillance de plusieurs câbles de télécommunications sous-marins, selon les opérateurs et les organismes de surveillance internet .

Le groupe MTN, l'un des plus grands fournisseurs de réseaux d'Afrique, a déclaré que les perturbations en cours étaient dues à des défaillances de plusieurs câbles sous-marins importants, précisant que « des opérations » sont en cours afin de « rediriger le trafic par des voies alternatives du réseau ».

Le West Africa Cable System (WACS), l'Africa Coast to Europe (ACE), et MainOne seraient les principaux câbles du système qui ont été touchés par la panne de jeudi dernier.

La société d'analyse Internet Cloudflare a signalé que les interruptions avaient eu lieu simultanément et qu'elles touchaient fortement au moins 10 pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Bénin, le Ghana et le Burkina Faso.

La majorité du trafic internet transite à travers le monde via des câbles de fibre optique sous-marins, l'un d'entre eux, long de 15.000 km, part du Portugal pour relier Le Cap en Afrique du sud.

In Africanews

TUNISIE

Mise en échec de 21 opérations de migration irrégulière

Les unités de la Garde maritime du centre ont mis en échec 21 opérations de franchissement clandestin des frontières maritimes et secouru 538 clandestins dont quatre Tunisiens. Les autres clandestins sont de nationalité subsaharienne. Les unités ont également repêché un corps dans cette opération. Dans un communiqué publié dimanche dernier, la direction générale de la Garde nationale a indiqué que les unités de la Garde nationale de Sfax ont appréhendé 10 individus recherchés (passants et médiateurs), saisi 8 embarcations, 13 moteurs marins et quantité de carburants.

La direction générale de la Garde nationale a aussi indiqué, dans un autre communiqué publié ce dimanche, qu'une patrouille relevant de la Garde nationale de Mateur (Bizerte) a démasqué un atelier illégal de fabrication de barques et saisi 6 barques nouvellement construites dans le cadre des efforts de lutte contre la migration irrégulière.

In African Manager

LIGUE 2 AMATEURS (19E JOURNÉE) :

L'Olympique Akbou, solide leader du groupe Centre-Est

Ce club de la wilaya de Béjaïa reste en tête du classement avec 7 points d'avance sur le dauphin après sa victoire contre la JS Bordj Menaiel à l'extérieur. Le Mouloudia de Batna, son poursuivant immédiat, consolide sa place de second après sa victoire contre l'IB Khemis El Khechna.

Le leader du Groupe (Centre-Est) de Ligue 2 de football amateur, l'Olympique Akbou, continue sa spectaculaire chevauchée en s'imposant à l'extérieur devant la JS Bordj Menail, gardant ainsi un écart de sept points sur son poursuivant immédiat, le CA Batna, alors que la lutte pour le maintien continue de plus belle entre le quatuor, l'AS Aïn M'lila, l'USM Annaba, l'ES Ghozlane et le MC El Eulma, à l'issue de la 19e journée disputée samedi. L'intouchable leader, l'OA, ne sait plus perdre, quand on sait que sa dernière défaite remonte au 29 septembre dernier lors de son déplacement chez le CA Batna (3-0) pour le compte de la 1re journée, en alignant depuis une série de 20 matches sans défaite toutes compétitions confondues avec un total de 17 victoires et 3 nuls. Ce samedi, la formation du coach Kharouf qui est toujours en lice en coupe d'Algérie, est allée battre la JSB Ménaiel par (2-0) confortant ainsi sa place de leader (48 pts) devant son dauphin, le MSP Batna (41 pts) et qui confirme nettement ses prétentions pour l'accession en Ligue 1, après seulement une saison passée en ligue 2 (amateur). Le Mouloudia de Batna, vainqueur petitement de l'IB Khemis El Khechna (1-0) consolide sa place de dauphin portant son avance sur son voisin de la ville, le CA Batna à huit points, après la défaite des Cabistes chez le nouveau promu l'Olympique Magrane (2-0) qui s'est donné une bouffée d'oxygène en s'éloignant de la zone de turbulences en occupant la 12e place avec 19 points. C'est à partir de la 13e place occupée par l'AS Ain M'lila que les choses deviennent sérieuses. L'ASAM battue par l'USM Harrach (1-0) devance d'une seule longueur l'USM Annaba auteur d'un précieux nul chez le MO Constantine (1-1). L'E Sour Ghozlane (15 pts) a également fait une mauvaise affaire en tombant à Ouargla (1-0) et qui ne devance plus la lanterne rouge, le MC El-Eulma que d'un petit point après la victoire des Eulmis face au HB Chelghoum Laid (1-0). En bas du tableau, une chaude lutte animera les prochaines journées entre ce quatuor. La 20e journée se déroulera samedi prochain 23 mars.

R.S.

POWERLIFTING/GRAND PRIX DU QATAR :

Nouvelle consécration de Amine Bouafia

Le champion du monde algérien en powerlifting, Amine Bouafia, s'est, à nouveau, distingué pour sa première compétition internationale de l'année 2024 en s'adjugeant le trophée du Grand Prix Mondial "Showdown Pro Lifter", tenu au Qatar, avec la participation des champions de 12 pays. Une nouvelle distinction que Bouafia a mise en valeur, même si la performance réalisée est en deçà de ses espérances, déclarant, dimanche à l'APS : "Certes, je n'ai pas soulevé plus de 900 kg au total des trois épreuves, ce qui est un résultat moyen, mais comme il s'agit de ma première compétition de l'année 2024, je suis satisfait de ce résultat". Le Grand Prix Mondial du Qatar est une étape préparatoire de Bouafia pour les prochains grands rendez-vous qui seront " plus importants et dont le niveau sera plus élevé, à commencer par le challenge international de Pologne qui verra la participation de grands champions du monde professionnels", a-t-il indiqué. Au Qatar, l'enfant d'Oran a réalisé la première place de la catégorie des moins de 140 kg, et la deuxième au classement de toutes les catégories confondues. Il est persuadé qu'il lui faudra soulever plus de 1.000 kg au total des trois épreuves (squat, Bench, Dead lift de cette discipline). "Je continuerai à travailler dur pour être à nouveau à la hauteur des espérances. Je table énormément sur le rendez-vous de Pologne (28 septembre 2024) surnommé 'Powerlifting Pro League 1', ainsi que les deux autres challenges de la fin de l'année en cours qui auront lieu en octobre et décembre, respectivement aux Etats Unis et en Russie", a-t-il encore précisé. Amine Bouafia, âgé de 47 ans, compte dans son palmarès plusieurs titres mondiaux et des records internationaux, dans de grandes compétitions, mondiales de plusieurs fédérations, IPF, GPA, LPL, WRPL, WPC, dans diverses contrées, en Asie, Amérique, Europe centrale, de même que arabes et africaines. Il est aussi l'athlète le plus titré du powerlifting dans des compétitions dédiées aux professionnels, marquant de son empreinte l'histoire de cette discipline de force qui ressemble à l'haltérophilie. Chaque athlète, est appelé à soulever plus de poids que son adversaire dans chacune de ses trois épreuves en utilisant des mouvements spécifiques.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS :

MANCHESTER CITY-REAL MADRID, TÊTE D'AFFICHE DES QUARTS DE FINALE

Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions effectué vendredi à Nyon au siège de l'UEFA a donné lieu à un énorme choc opposant Manchester City, tenant du titre, au Real Madrid. Le Paris SG affrontera le FC Barcelone, alors que le Bayern Munich sera opposé à Arsenal et l'Atlético Madrid au Borussia Dortmund.

Quarts de finale (9-10 et 16-17 avril)

Arsenal (ANG) – Bayern Munich (ALL)

Atlético de Madrid (ESP) – Borussia Dortmund (ALL)

Real Madrid (ESP) – Manchester City (ANG)

Paris-SG – FC Barcelone (ESP)

Demi-finales (30 avril-1er mai et 7-8 mai)

Atlético de Madrid ou Borussia Dortmund – Paris-SG ou FC Barcelone

Arsenal ou Bayern Munich – Real Madrid ou Manchester City

La finale aura lieu le 1er juin à Wembley (Londres).

ESCRIME- COUPE DU MONDE 2024 (SABRE FÉMININ) :

QUATRE ATHLÈTES VALIDENT LEUR BILLET AUX JO DE PARIS

Les sabreuses algériennes Saoussen Boudiaf, Zohra Kehli, Kaouthar-Mohamed Belkebir et Abik Boungab, ont validé leur billet aux Jeux olympiques 2024 de Paris, à l'issue de la Coupe du Monde 2024 d'escrime qui s'est déroulée à Saint-Nicolas en Belgique. Les quatre Algériennes seront présentes aux épreuves par équipes des JO de Paris, alors que Saoussen Boudiaf (22e mondiale), Zohra Kelhli (41e) et Kaouthar Mohamed Belkebir (71e) seront engagées également aux épreuve individuelles. La sabreuse Saoussen Boudiaf (30 ans) s'est qualifiée au tableau des 64 de la compétition mondiale en enchaînant quatre victoires contre une défaite lors de la phase de poules .Elle a battu la Française Lola Tranquile (15-7) dans la tableau des 64 préliminaire. Sa coéquipière, Zohra Kehli, a décroché trois victoires contre une seule défaite. L'Algérie a engagé cinq sabreuses dans cette compétition : Abik Boungab (179e au classement), Kaouthar Mohamed Belkebir (129e), Benadouda Chaima (159e) et Naila Benchagour (176e). ?Selon les organisateurs, 197 escrimeuses représentant 34 pays prennent part à cette Coupe du monde de sabre (Individuel et par équipes). Le mois de mars verra le déroulement de deux épreuves de Grand Prix et six Coupes du monde seniors. Après la Coupe du Monde en Belgique, les sabreuses algériennes prendront part à plusieurs compétitions qualificatives aux JO-2024.

APS

COUPE D'ALGÉRIE 2024 :

RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT DES 8ES ET QUARTS DE FINALE

Résultats du tirage au sort des 8es et Quarts de finale de la Coupe d'Algérie (2023-2024) de football, effectué dimanche en soirée au siège de l'Etablissement public de télévision (EPTV) aux Eucalyptus (Alger). Les rencontres des 8es de finale auront lieu les vendredi 29 et samedi 30 mars, alors la date des quarts, sera arrêtée ultérieurement.

Matchs des 8es de finale :

1. USM Alger – Rayed Bougaâ
2. USM Khenchela – MC Alger
3. ES Mostaganem - NA Hussein Dey
4. ES Ben Aknoun – JSD Jijel
5. CR Belouizdad – Olympique Akbou
6. USM Annaba - CS Constantine
7. JS Azazga - WA Tlemcen
8. US Biskra - MC Oran

MATCHS DES QUARTS DE FINALE :

Stade du 19 mai 1956 Annaba : Vainqueur match (8) – vainqueur match (1)

Stade Chahid-Hamlaoui / Constantine : Vainqueur match (5) – vainqueur match (3)

Stade du 5 juillet (Alger) : Vainqueur match (7) – vainqueur match (2)

Stade Miloud-Hadefi (Oran) : Vainqueur match (6) – vainqueur du match (4)

Les matchs des quarts de finale verront l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) qui avait été utilisée la saison dernière en "Dame Coupe" à partir des demi-finales, disputées au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

APS

KARATÉ-DO/PREMIER LEAGUE ANTALYA :

MÉDAILLE DE BRONZE POUR CYLIA OUIKENE

La karatéka algérienne Cylia Ouikene (-50 kg) a décroché dimanche la médaille de bronze de la Premier League d'Antalya (Turquie), en battant la Portugaise Katarina Rodriguez, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de karate-do (FAK). L'Algérienne a mené un parcours sans faute lors de la phase de poules en enchaînant trois victoires face à la Marocaine Chaima Al Hayati, l'Espagnole Nadia Gomez Morales et la Salvadorienne Izaguiri Gabriela. En quarts de finale, l'Algérienne a été battue par la Kazakh Moldir Zhangvyrbay, championne du monde de la catégorie, ce qui lui a permis de disputer le combat pour la médaille de bronze.De son côté, Louiza Abouriche (-55 kg) disputera ce dimanche son combat pour la médaille de bronze après avoir atteint les demi-finales de la compétition mondiale. Lors de la phase de poules, l'Algérienne a enregistré deux victoires et un nul. Elle a entamé la compétition en s'imposant face à la Luxembourgeoise Jenifer Warling avant d'enchaîner face à l'Ukrainienne Anzolikha Troliga. En quarts de finale, Louiza Abouriche a battu la Suissesse Maya Chaier sur décision des juges- arbitres, avant de perdre face à l'Italienne Lola Fiola (5-4) en demi-finale. La Premier League d'Antalya est une compétition qui fait partie du calendrier de la Fédération internationale de karaté, regroupant chaque année les meilleurs karatékas mondiaux.

APS

« LA BATAILLE DE GAZA », DE ABDELKADER HARICHANE, SUR AMAZON

Si la résistance palestinienne m'était contée…

A bien des égards, Abdelkader Harichane me rappelle l'historien Al Jabarti. Un historien du quotidien. De l'histoire instantanée, comme les historiens ne savent pas le faire. Et c'est le moment fort du journaliste, dans sa quête quotidienne de l'information.

Pour les profanes, disons, d'abord, que Abd al-Rahman al-Jabarti, en référence à Jabarta, était un chroniqueur, historien et savant d'origine somalienne né en Égypte. Il est connu pour sa chronique monumentale et indépassable « Ajaïbal-Athar fi tarajim wal akhbar », qui couvre l'occupation française en Égypte et la prise de pouvoir par Méhémet Ali.

Le grand mérite d'Al Jabarti est de nous avoir légué une chronique vécue au quotidien et qui couvre le débarquement, les premiers contacts, les batailles puis l'occupation du Caire par Napoléon Bonaparte.

Que ce soit pour la déferlante Front islamique du salut, le Hirak, les partis politiques, la guerre à Gaza, toujours en cours, Harichane a toujours fait sa part d'information, apportant sa contribution, n'attendant jamais personne, au péril de sa tranquillité et de sa retraite.

Harichane n'est pas un ermite qui fait son ascèse dans quelque gothique demeure isolée, mais un journaliste de métier dont les doigts ne peuvent s'arrêter d'écrire, et c'est tant mieux pour et la presse et pour l'histoire immédiate.

Cette fois-ci, c'est avec Gaza qu'il récidive.

« Le Déluge d'Al Aqsa a remis les pendules à l'heure. Beaucoup se sont posé la question sur les raisons qui ont poussé le Hamas à agir de la sorte, un jour de Sabbat, où les Israéliens s'adonnent aux rites religieux et au repos. Il a fait une opération digne d'être retenue dans les annales de l'histoire.

« De la même importance que les événements du 11 septembre 2001, cette opération a laissé perplexes les plus audacieux parmi les politiques ou les stratèges les plus redoutables qui, d'habitude, voient les choses venir. La réponse a été faite par Ben Laden, dans sa lettre publiée à titre posthume.

« Hamas a préparé son coup et calculé chaque acte en agissant sous l'effet de la surprise, au point où les services de sécurité israéliens n'ont rien vu venir. Il les a surpris dans leurs bases et les a pris leurs agents et leur paperasse en otages.

« Une fois le coup encaissé, l'autre partie devait se venger, question de démontrer à l'opinion interne et à ses soutiens qu'elle n'allait pas se laisser faire. Elle engagea tout de suite le combat avec l'idée d'éradication.

« Israël largua des bombes coûteuses et puissantes, made in America, sur une population civile sans défense, afin de la pousser à se retourner contre le Hamas. Mais comme l'astuce n'a pas marché, les chefs de guerre sionistes décidèrent de frapper dur et le Hamas et la population civile, pendant les 50 premiers jours, en répétant à l'envi qu'ils veulent éradiquer le Hamas. Mais en vain. Ils prirent une semaine de repos, par une trêve courte, pour libérer dans la foulée les otages. Une semaine après, ils reprirent les bombardements massifs sur Gaza, avec l'idée, cette fois-ci, plus claire : de déplacer une population de deux millions d'habitants ailleurs, hors de ses terres.

« Elle a frappé les maisons, écoles, hôpitaux, mosquées, églises, sièges des ONG présentes sur les lieux, etc. avec le soutien indéfectible des USA, de pays de l'UE et d'Amérique, en foulant aux pieds le droit international, à sa tête l'Onu et le Conseil de sécurité, en refusant de se conformer à leurs résolutions.

« Petit à petit, la communauté internationale s'est mise à voir de plus près cette manière de « se défendre », comme le répètent les Américains et leurs soutiens. Le lapsus n'est pas fortuit dans le sens où ce sont les Américains qui mènent la guerre d'extermination d'un peuple sans défense ».

Le livre est sur Amazon. Harichane est à l'international. Nul n'est prophète en son pays, dit l'adage millénaire…

Par Fayçal Oukaci

MÉDÉA :

LE PATRIMOINE DE LA VALLÉE DU MZAB

Récemment, des journées portes ouvertes sur le patrimoine et les traditions dans la région du Mzab (nord du Sahara algérien) étaient organisées au musée public des arts et des traditions populaires de Médéa, capitale de la région montagneuse du Tetteri, sur une initiative conjointe de la direction du musée et l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab.

Cette manifestation culturelle était mise à profit pour promouvoir le riche potentiel culturel matériel et immatériel dont regorge la vallée du Mzab (wilaya de Ghardaïa) et faire découvrir aux visiteurs les différentes traditions, coutumes et jeux de société de cette région le directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab, Kamel Ramdan.

L'animation des journées portes ouvertes sur le patrimoine de la vallée du Mzab était assurée par plusieurs associations locales qui s'occupent du patrimoine matériel (tapisserie-habits traditionnels-gastronomie-artisanat), mais également d'associations qui activent dans le domaine de la promotion du patrimoine immatériel (jeux de société, poésie, littérature, folklore), en plus d'organismes de promotion touristique au niveau de la vallée du Mzab, a-t-il fait savoir.

Une exposition sur l'histoire de la vallée, les principaux sites et monuments historiques qu'elle renferme, plus particulièrement ses anciens Ksour, les systèmes d'irrigation séculaires, toujours utilisés par les agriculteurs de la région, ainsi que sur l'artisanat local et les divers métiers traditionnels et les circuits touristiques et destinations les plus prisées par les touristes, est accessible au public durant les trois jours de la manifestation.

I.Med/avec Agence presse service

LITTÉRATURE

Djelfa prépare son grand Forum arabe du roman

Un événement culturel intitulé "Forum algérien arabe du roman", sera organisé prochainement à Djelfa, a annoncé lundi la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya.

La ministre a expliqué que la wilaya de Djelfa, qui "compte des élites détentrices de prix nationaux, arabes et internationaux, accueillera une manifestation culturelle régionale, intitulée 'Forum algérien arabe du roman', dans le but de redorer le blason de cette vaste contrée du pays".

Elle a également fait part, au titre des efforts de promotion et de valorisation du patrimoine culturel local, de la promotion du Festival culturel local de la musique, chanson, danse et costumes Nailis, au rang de Festival national, sous l'intitulé "Festival culturel national de la culture et du patrimoine des Ouled Nail".

Mme Mouloudji a, par ailleurs, fait part de démarches en cours, en vue de l'"institutionnalisation du Festival national culturel des "Okadhiates" de la poésie populaire, dont la première édition est prévue en 2024 à Djelfa", ce qui est en soi "un véritable acquis pour les habitants de cette région, car cet événement réunira tous les créateurs algériens en poésie populaire, tout en mettant en lumière un pan important de notre patrimoine", a-t-elle ajouté. La ministre de la Culture et des Arts a souligné, en outre, la sélection du théâtre de Djelfa pour représenter l'Algérie au Festival international du printemps du théâtre à Malekhovo (Russie). Sachant que le même théâtre abritera, en février prochain, une rencontre nationale sur le théâtre-atelier, a-t-elle précisé. Sur un autre plan, Mme. Mouloudji a déclaré que sa visite à Djelfa vise à s'enquérir de la situation des projets inscrits dans le cadre du Programme complémentaire affecté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya. Il s'agit également d'assurer le suivi du volet culturel de ce programme de développement, lequel a été élaboré depuis plus d'une année pour répondre aux revendications de la population locale, dont notamment les hommes de lettres, a-t-elle noté. Selon la ministre, le programme en question englobe notamment l'inscription d'une opération de réhabilitation et de rééquipement de la maison de la culture "Ibn Rochd" du chef-lieu de wilaya, pour une enveloppe de près de 80 millions de DA. A cela s'ajoute l'étude et le suivi des opérations de restauration de trois vieilles mosquées à Djelfa, Messaâd et Charef, pour une dotation de 120 millions DA. Sachant que ces mosquées ont été classées au titre de l'inventaire supplémentaire de la wilaya.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE.

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE MEDEA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR EL BOUKHARI
Adresse : Rue Lounis AEK,
Ksar El Boukhari 26300, MEDEA
Matricule Fiscale : 000726035900553811
N° article d'imposition : 263500101213 11

Fax: (025) 69-12-84
Tel : (025) 69-18-66 51) : (025)69-20-03

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le directeur de l'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à L avis d'appel **d offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°03/2023**, relatif a la fourniture de produits alimentaires pour l année 2024 des résultats définitifs de l'attribution provisoire du marché et ce comme l'indique le tableau ci-dessous.

N°du lot	DESIGNATION DU LOT	SOUMISSIONNAIRE RETENU	NIF	NOTE TECHNIQUE /100	MONTANT MINIMUM AVANT RECTIFIATION EN TTC	MONTANT MAXIMUM AVANT RECTIFIATION EN TTC	MONTANT MINIMUM APRES RECTIFIATION EN TTC	MONTANT MAXIMUM APRES RECTIFIATION EN TTC	OBSERVATION
01	Viandes rouges Viandes blanches Œufs	BEN CHENNA AHMED	196426350071526	70	7 723 660.00 DA	9 470 690.00 DA	10 074 855.00 DA	11 791 470.00 DA	Moins disant
02	Alimentation générale	MEDDAH MOHAMED	198026350235920	70	3 298 350.00 DA	4 148 600.00 DA	4 278 350.00 DA	5 148 600.00 DA	Moins disant
03	Fruits et légumes	DRAOUSSI ISMAIL	198326350040029	70	4 274 451.00 DA	4 890 379.00 DA	4 274 451.00 DA	4 890 379.00 DA	Moins disant
04	Pains et gâteaux	NOUAL MOHAMED	199226350285220	70	795 600.00 DA	908 900.00 DA	795 600.00 DA	908 900.00 DA	Moins disant

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'articles 56 du la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Aussi Les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres et qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux, et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESSDZ®

L'EXPRESSDZ®

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila
Numéro Fiscal : 000528056277723

AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D' ARCHITECTURE N°09/2024 POUR L' ETUDE ET SUIVI DE 400/1500 logements publics locatifs type F 03)inscrit au titre de l'année 2024 A M'sila DOSSIER DE CANDIDATURE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marchés publics et l' articles 12-2349, du décret présidentiel n° 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, . L'office de Promotion et de Gestion Immobilière sis à Coopirative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissonnaires que dans le cadre du concours national restreint pour la maitrise d'œuvre etude et suivi n° 09/2024 d' architecture pour l' etude et suivi de 400/1500 logements publics locatifs à M'sila (type F 03)inscrit au titre de l'année 2024 de la première phase (dossier de candidature) paru dans les quotidiens nationaux : Akhbar El Watane le :19/02/2024 les résultats sont les suivants :

01 - Etude Et Suivi De 400/1500 logements publics locatifs (type F 03)inscrits au titre de l'année 2024 à M'SILA
LOT 01 (300 logt)

Les BET pré-sélectionnés à la 1ère phase	
ZAGHDANE YACINE	AZOUI DONIA
MEDJENAH HASSEN	GUEMRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	HADJI ABID
CHERIFI AMMAR	GROUPEMENT EL AMMARI
DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL MOGHRANDSIN
GROUPEMENT SAHLI	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT ARCHI SUD	LOUCIF LAMIA

LOT 02 (60 logt)

Les BET pré-sélectionnés à la 1ère phase	
GROUPEMENT SA- DESIGN	GUEMRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	GROUPEMENT GRAINE DJAMEL +LOUNIS SOUFIANE
CHERIFI AMMAR	HADJI ABID
DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL AMMARI
GROUPEMENT SAHLI	GROUPEMENT EL RAMA
GROUPEMENT EL HODNA	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT BASTIL	/

LOT 03 (40 logt)

Les BET pré-sélectionnés à la 1ère phase	
GROUPEMENT SA- DESIGN	GUEMRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	GROUPEMENT GRAINE DJAMEL +LOUNIS SOUFIANE
CHERIFI AMMAR	HADJI ABID
DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL AMMARI
GROUPEMENT SAHLI	GROUPEMENT EL RAMA
GROUPEMENT EL HODNA	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT BASTIL	/

Les bureaux d'études pré-sélectionnés pour la deuxième phase sont invités à déposer l'offre technique + présentation + l'offre financière au quinzième (15ème) jour à compter de la date de la 1ère parution de cet avis avant 16:00 h au siège de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila Coopirative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila.

L'ouverture des offres techniques de la deuxième phase est prévue le même jour de dépôt des offres à quatorze heure trente (14 :30) au siège de L' O.P.G.I de M' SILA.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Cette avis est considéré comme invitation aux bureaux d'études pré-sélectionnés pour assister à l'ouverture des plis la deuxième phase

LA QUATRIÈME DEPUIS DÉCEMBRE

Nouvelle éruption volcanique dans le sud-ouest de l'Islande

L'éruption qui a démarré samedi 16 mars sur la péninsule de Reykjanes est la plus forte depuis décembre. Tout indique que la région est entrée dans une nouvelle période d'activité volcanique qui pourrait durer au moins des dizaines d'années.

"Activité sismique accrue entre Hagafell et Stóra-Scógfell", alertait l'agence météorologique islandaise samedi 16 mars à 20 h 22 , y décelant une "probabilité accrue d'éruption volcanique". "Une minute plus tard, une éruption démarrait", écrit le site de la RÚV, le service public islandais, qui a ouvert dans la foulée un suivi live des événements. Au fil des heures, le média a détaillé les mesures de sécurité, dont la déclaration de l'état d'urgence, et les évaluations de la taille de la fissure – 3,5 kilomètres – qui permettent de prévoir l'importance des écoulements de lave. Des évacuations ont eu lieu dans la ville voisine de Grindavik, dont "les quelque 4 000 résidents n'avaient été autorisés à regagner leur domicile que le mois dernier, à la suite de l'éruption qui avait gagné la ville en janvier", rappelle la BBC. "La plupart d'entre eux avaient choisi de ne pas revenir." En revanche, le trafic aérien n'a pas été perturbé car, contrairement à l'éruption de 2010, il n'y a pas eu d'émission de nuages de cendres, note la RÚV, qui partage également plusieurs flux vidéos du phénomène. Au cours de la nuit, l'activité volcanique et l'écoulement de magma ont ralenti, si bien qu'on s'attend à ce que l'éruption prenne fin dans la journée de ce 17 mars. Il s'agit néanmoins de la quatrième éruption depuis décembre dans la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest du pays, et la plus forte à ce stade, souligne encore la RÚV. "D'après le géophysicien Páll Einarsson, les séismes survenus à Grindavík suivent clairement le même modèle depuis octobre [...], des éruptions fortes, mais brèves".

L'éruption de ce week-end est aussi la septième depuis 2021, si bien que les scientifiques pensent que la zone est entrée dans "une période d'activité volcanique qui pourrait durer des dizaines d'années, voire des siècles", soulignait la BBC lors du précédent épisode, le mois dernier : "L'Islande compte plus de 100 volcans dont une trentaine sont actifs actuellement. Mais la dernière fois que la péninsule de Reykjanes a vu des coulées de lave, c'était il y a plusieurs centaines d'années – elles auraient pu commencer au VIIIe ou IXe siècle et ont duré jusqu'en 1240." Si la séquence actuelle permet aux scientifiques de se faire une meilleure idée des phénomènes à l'œuvre et de prévoir le moment d'une éruption, "identifier sa localisation précise est plus difficile, car il ne s'agit pas de volcans coniques, comme le mont Etna en Italie, où la lave s'échappe toujours à peu près du même endroit, explique le média public britannique. Dans la péninsule de Reykjanes, le magma est retenu de façon plus lâche sous une zone terrestre plus large. Il s'échappe via des fissures qui peuvent mesurer plusieurs kilomètres."

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed
N.I.F : 000 702 019 020 165
* Avis d'attribution provisoire *

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01 – 2024 paru dans les journaux أخبار et L'EXPRESS en date du 30 décembre 2023 concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires au titre de l'année 2024 au profit de l'Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed séparées en six (06) lots, qu'à l'issue du jugement des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit :

Lots	Commissionnaire	Note technique	Délai de livraison	Montant minimum de l'offre après correction	Montant maximum de l'offre après correction	Critère du choix
Lot N° 01: Fruits et légumes.	BERROUBA Maamar Commerce en détail alimentation générale Chlef N.I.F : 197102120202259.	55 Points	24 Heures	6 535 500,00	11 869 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement et le moins disant parmi les offres qualifiées techniquement
Lot N° 02: Alimentation générale.	KHERROUBI Mohammed Commerce en détail alimentation générale Chlef. N.I.F : 197502080028929.	55 Points	24 Heures	6 452 100,00	8 468 610,00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement
Lot N° 03: Lait et produits dérivés.	KHERROUBI Mohammed Commerce en détail alimentation générale Chlef. N.I.F : 197502080028929.	55 Points	24 Heures	3 927 800,00	5 480 400.00	L'offre la plus avantageuse économiquement et l'offre unique qualifiée techniquement
Lot N° 04: Viande rouge fraiche.	AICHOUNE ALI Commerce en gros de viande de boucherie, volailles, œufs et lapins Alger. N.I.F : 193010000047172.	60 Points	24 Heures	5 920 000.00	8 880 000.00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement
Lot N° 05: Viande blanche fraiche et œufs frais.	AICHOUNE ALI Commerce en gros de viande de boucherie, volailles, œufs et lapins Alger. N.I.F : 193010000047172.	60 Points	24 Heures	4 370 000,00	9 240 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement
Lot N° 06: Pains et pâtisseries.	GUENDEZ Aissa Boulangerie industriel Chlef. N.I.F : 198002030020749.	45 Points	24 Heures	2 059 500.00	2 950 800.00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement

Tous candidat et soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière, est invité à se rapprocher du bureau des marchés de la direction de l'Etablissement dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 19/03/2024
ANEP : N° 2416008586

VOITURE ÉLECTRIQUE

L'ALLIANCE INATTENDUE DE DEUX GÉANTS JAPONAIS

La transition rapide vers l'électrification est dure pour les constructeurs automobiles historiques. Les alliances se développent, et la dernière en date concerne Toyota et Honda. Ces deux géants japonais ont annoncé un rapprochement pour développer leurs futures voitures électriques, de quoi se relancer dans la terrible "guerre des prix" que livrent les constructeurs chinois. Cette potentielle alliance entre ces deux géants de l'automobile s'inscrit dans une démarche stratégique plus globale des constructeurs japonais : riposter face à l'ascension très rapide des constructeurs chinois sur le marché. Lorsqu'on voit ce que le constructeur BYD est capable de proposer et ses résultats impressionnants de l'année précédente, il faut, en effet, se retrousser les manches.

BYD n'est qu'un exemple et les constructeurs chinois à fort potentiel sont assez nombreux : Geely, SAIC Motor Corporation Limited, NIO ou Xpeng Motors. Après avoir revu son alliance avec Renault, Nissan semble le désormais prête à s'ouvrir à une nouvelle collaboration.

L'électrification à marche forcée de l'industrie automobile n'est pas évidente pour tout le monde, et notamment pour les constructeurs historiques. Carlos Tavares, patron de Stellantis (groupe de Peugeot, Citroën, Fiat et Jeep, entre autres), ne cesse d'avertir des dégâts que cela pourrait causer, et les preuves des difficultés s'accumulent (il n'y a qu'à voir la catastrophique année 2023 des voitures électriques de Volkswagen).

In Agences

NOUVEL INCIDENT CHEZ L'AVIONNEUR AMÉRICAIN

Un Boeing-737 de la compagnie United Airlines perd un panneau en plein vol

En début de semaine, un Boeing 737-800 de la compagnie United Airlines a été découvert avec un panneau manquant. Selon des responsables de la compagnie, il l'aurait perdu en plein vol.

C'est une véritable série noire que subit le constructeur américain. Ce samedi 16 mars, le Daily Mail alerte qu'un énième Boeing 737 a été retrouvé avec une pièce manquante en début de semaine. Malgré la pièce manquante, le Boeing 737-824 de la compagnie United Airlines, en provenance de San Francisco, a atterri en urgence, avec succès, à l'aéroport de Medford dans l'Oregon. «Aucun blessé n'a été signalé», a déclaré Amber Judd, directrice de l'aéroport du comté de Jackson, précisant qu'il ne s'agissait pas d'un nouvel avion, contrairement à celui de la compagnie Alaska Airlines qui avait perdu une porte en plein vol au mois de janvier dernier. En dix jours, six incidents impliquant un avion Boeing ont été recensés. En outre, la directrice de l'aéroport du comté de Jackson a indiqué que la pièce était «tombée en plein vol, alors que le gouvernement fédéral continue d'examiner les pratiques de production de Boeing».

United Airlines a publié, quant à elle, un communiqué confirmant que les «139 passagers et les six membres d'équipage qui se trouvaient à bord» étaient tous sains et saufs. Et d'ajouter : «Après que l'avion eut été garé à la porte d'embarquement, on a découvert qu'il manquait un panneau extérieur. Nous procéderons à un examen approfondi de l'avion et effectuerons toutes les réparations nécessaires avant sa remise en service.» Une enquête sera également menée afin de mieux comprendre comment cela a pu se produire. La compagnie aérienne a ensuite révélé que le carénage de l'aile au corps s'était arraché : une pièce qui se trouve sous l'avion, à l'endroit où l'aile rencontre le corps de l'avion. Le panneau se trouve juste à côté de l'endroit où le train d'atterrissage se déploie et sert de coque de protection entre l'aile et le fuselage. Le Boeing 737-800 devait ensuite embarquer pour un vol de Medford à destination de Denver plus tard dans la journée. Un voyage qui a finalement été reporté en raison de l'explosion du panneau.

In Capital

PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL

L'UE ANNONCE UNE AIDE DE 7,4 MILLIARDS DE DOLLARS À L'ÉGYPTE

Nouvel accord entre Bruxelles et Le Caire. Un accord de « partenariat stratégique global » a été signé ce dimanche 17 mars entre l'Union européenne (UE) et l'Égypte. Un accord en vertu duquel Le Caire recevra 7,4 milliards d'euros, en majorité des prêts étalés jusqu'en 2027, mais aussi des aides et des investissements, a indiqué un responsable européen. La présidente de la Commission européenne et les chefs de gouvernement de Belgique, d'Autriche, d'Italie, de Grèce et de Chypre ont participé à un mini-sommet avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi dimanche dernier.

Dans le détail, l'accord comprend « cinq milliards d'euros de prêts dont un milliard versé avant fin 2024, 1,8 milliard d'investissements, 400 millions d'aide pour des projets bilatéraux et 200 millions d'aide pour des programmes portant sur les questions de migration ». L'émigration clandestine vers l'Europe est la principale raison à ce partenariat stratégique. La lutte contre l'émigration clandestine a été citée par tous les participants. L'Égypte accueille aussi des millions de réfugiés, neuf selon le président Sissi, qui auraient pu être tentés par l'Europe. Une Égypte économiquement stable est donc, pour les Européens, une garantie contre un déferlement de migrants. L'UE veut « coopérer dans les domaines de l'énergie, plus particulièrement dans le domaine du gaz naturel liquéfié, pour s'éloigner encore plus du gaz russe », a affirmé le responsable européen. Mais Bruxelles souhaite également travailler avec l'Egypte sur « la sécurité, le contre-terrorisme et la protection des frontières, en particulier la frontière sud », vu que « l'Egypte est sous encore plus de pression venant du Soudan » en conflit depuis près d'un an.

In Agences

Mots Croisés

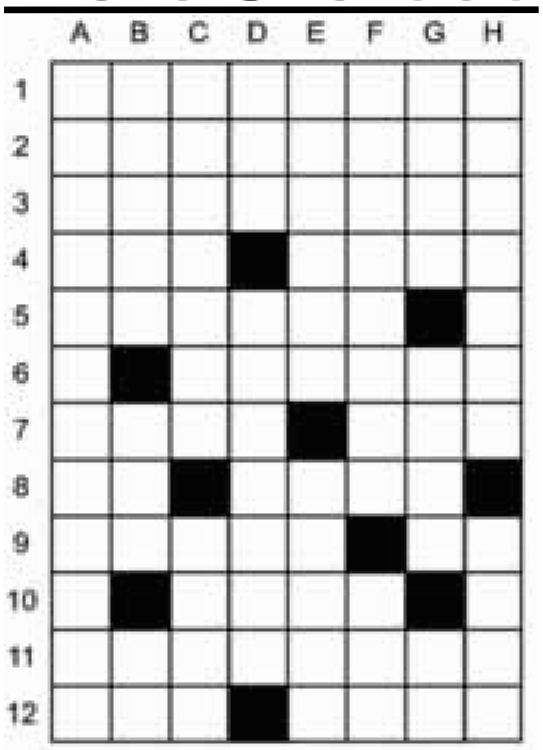

VERTICALEMENT

A. Outil de découpe.
B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
E. Destination de voyage. Oiseaux ratites d'Australie.
F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
G. Une huile dans le pétrole. Qui manquerit de dynamisme. Terminaison de verbe.
H. Choisies de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

1. Construire.
2. Jeudi fêté en se grimant.
3. Fossilisé.
4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
5. Méditent.
6. Premier morceau du pain.
7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
8. Pascal. Couvert.
9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
10. Prince troyen, héros de Virgile.
11. Passer un déguisement.
12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉDUCATION STRICTE / ILS SONT BIEN NÉS
ALLER AU PROCÈS / BONNE ISOLATION
TOURNÉ DE TRAVERS / BON POUR LA LIGNE
COURTE INFO / MONTE-CHARGE
FERA DE LA PLACE / ESPRITS DE CORPS
ILS FONT DES BULLES PRÈS DU PÔ / MI-CLOSE
MOMENT TRISTE / CHÂTEAU DE LA LOIRE
BIEN DÉRIDÉ
CHARME PARTICULIER / FOURGON
EMPEREUR
ZONE À URBANISER EN PRIORITÉ
PRÉDIRE UNE RÉUSSITE INCERTAINE
GIGAOCTET / DESSERT CHANTILLY
BOTTE / BERCEAU DE BATEAU
FORMULE
ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE
ÊTRE MOU ET NONCHALANT
CELA SE PASSE EN INDE / ABÎME
VEULENT AVOIR À L'USURE / MISE EN BARILS
LÉGION DE BIFFINS / BIEN AU-DESSUS DU SOL
HOMME DE BIENS / ARBUSTE DU YÉMEN
BATELIER
COMPÉTITION / ON LE DIT POUR LA VIE
ON L'UTILISE POUR MONTRER
AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE
INSTRUMENT DE LABORATOIRE

L'EXPRESSDZ

SIDOKU

	6		3		8	4		
	4	2						
					9		6	8
7				2			5	
						9	8	7
4				6			1	
					2		9	6
	3	1						
	8		5		3	1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABATTIS AMANT ANIS AUDITOIRE AXEL BERNIQUE CASE CHAUSSEUR DEVOT ENNUI FEERIQUE GAGNE GALOPIN GAVOTTE GUAI JURISTE MINER NOTER OVATION PERIL SAVONNEUX STUDIO TAQUIN TIRER TONNERRE VARAN VIVIPARE VIVRE

R	A	E	E	B	D	R	N	L	E	X	A
U	B	O	R	E	E	A	I	R	U	E	E
E	A	N	V	R	R	R	I	E	N	T	U
S	T	O	I	A	E	O	N	N	I	S	Q
S	T	T	V	P	T	N	U	I	U	I	I
U	I	U	O	I	O	I	N	M	Q	R	R
A	S	N	D	V	N	L	O	O	A	U	E
H	G	U	A	I	A	M	A	N	T	J	E
C	A	S	E	V	O	G	A	G	N	E	F

16

Alger	20°
Ouargla	15°
Oran	18°
Constantine	19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:51	13:01	16:11	18:38	20:01

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EL BINA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement El Bina, M. Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// MARDI 19 MARS 2024 // N°773 //PRIX 20 DA

SIDI-MOUSSA OU-IDIR, SAINT PATRON DE LA ZAOUIA DE FETTALA, DANS LA WILAYA DE BÉJAÏA

Entre légende et réalité

Ecrire aujourd'hui la biographie de Sidi-Moussa ou-Idir est un exercice délicat. D'abord parce que, jusqu'à présent, les fragments de vie de ce saint homme qu'on continue à perpétuer, ne sont le fait que de la tradition orale, ensuite parce que ces éléments biographiques sont donnés en vrac sans souci de véracité et sans vérification des sources de transmission.

La tradition n'a gardé de la vie de ce saint - qui aurait bâti lui-même, au village Fettala, la zaouïa qui porte aujourd'hui son nom - que des bribes, où la légende se taille la part du lion. Il est, selon Cheikh Mokrane, Sidi-Moussa Ben Sidi-Idir Ben Salah (des Aït Idjeur) Ben Sidi-Bahloul (de cheurfa n'Bahloul) Ben Açem. Il serait contemporain de Sidi Yahia El Aidli dont il est le gendre. D'ailleurs, aujourd'hui encore à Fettala, village choisi par Sidi-Moussa pour se fixer, une mosquée porte encore le nom de Sidi-Yahia El Aidli qui était, selon la tradition locale, un familier du village où il venait souvent rendre visite à sa fille, épouse de Sidi-Moussa. Plusieurs légendes courent sur Sidi-Moussa dont le mausolée est visité non seulement par les gens de la région mais aussi par des visiteurs des wilayas limitrophes qui viennent chercher quelque baraka et guérison ou faire des offrandes pour l'accomplissement d'un vœu ou l'expiation d'un péché grave. Certaines personnes que nous avons interrogées font remonter les origines de Sidi-Moussa Ou-Idir au Sahara occidental, précisément à la Sekiat El Hamra. Il est descendant, selon leur version, des fondateurs de la dynastie des Almoravides. Il se serait d'abord installé à Thakamra avant de s'établir définitivement à Fettala où les Ath Lewkil lui ont cédé la parcelle de terre où il a érigé sa maison et la petite thimaâmarth où il va dispenser son enseignement. C'est à Seddouk, selon une autre version qui ne contredit pas pour autant la première, après avoir reçu un enseignement religieux de son père, qu'il est venu s'installer dans la région pour prêcher et exercer son métier d'imam et de Mufti. Il serait mort sans laisser de descendance. Les sept fils qu'on lui attribue moururent tous, selon la légende, à la suite d'une terrible malédiction jetée par leur propre père après qu'ils le surprirent en train de faire ses ablutions. Leurs vraies ou supposées tombes se trouvent actuellement au cimetière de Fettala et continuent encore d'être entretenues. Selon la légende, Sidi Moussa est un faiseur de miracles. On raconte encore qu'un jour Sidi Moussa rencontra un saint homme qui promenait avec lui un lion. Selon les usages d'hospitalité de l'époque, Sidi Moussa l'invita à passer la nuit chez lui. « Mon lion va dévorer ta vache », lui aurait dit son invité. Souriant, Sidi-Moussa le tranquillisa. Le lendemain, dans l'étable où l'on avait laissé ensemble les deux animaux, il n'y avait que la vache de Sidi-Moussa. La légende raconte que le lion fut avalé par la gentille vache de Sidi-Moussa qui l'éternuera un peu plus tard. Avant sa disparation, le cheikh avait donné sa bénédiction à 25 de ses disciples cachés dont l'identité n'est connue que du cheikh lui-même, qui se renouvelleront dans chaque génération et auxquels est échue la mission de perpétuer sa mémoire et son enseignement. Il a aussi consacré un chêne zen qui étale aujourd'hui ses tentacules autour de la bâtisse de la zaouïa. Cet arbre est devenu quasiment un élément du culte que certains continuent encore à vouer à Sidi-Moussa. Par ignorance peut-être, beaucoup commettent l'impardonnable péché de l'association « chirk » en associant à la personne de Sidi-Moussa des rites que le saint homme n'aurait pas admis de son vivant. Du patrimoine laissé par Sidi-Moussa, à part sa zaouia qui continue à bénéficier de plusieurs aménagements, il ne reste aujourd'hui rien qui lui a appartenu : ni ouvrages, ni habits, ni ustensiles... « Le seul objet qu'on garde de Sidi-Moussa, c'est un miroir », nous dit Cheikh Mokrane qui a officié comme imam dans la zaouia depuis 1963 durant quatre décennies. Ce miroir a, selon ce qui se raconte, des pouvoirs magiques. Les gens souffrant de quelque difformité au visage n'avaient qu'à regarder dans le miroir pour guérir de leurs malformations. Ce miroir, selon toute vraisemblance, ferait partie du lot que distribuait le sinistre général Randon en 1853 pour amadouer les cheikhs des zaouïas. Si Wakli Bounhar, l'ex-président de l'association religieuse de la zaouia, nous affirme quant à lui que Sidi-Moussa est un grand savant musulman qui avait laissé beaucoup d'ouvrages, mais malheureusement, ils ont tous été perdus durant l'insurrection du Cheikh Aheddad. Et il assure que lors de cette insurrection, la zaouia de Sidi-Moussa servait de base arrière aux troupes de Cheikh Aheddad. Rouverte en 1963, après sa fermeture durant la guerre d'indépendance, la zaouia accueille depuis cette date des talebs qui viennent notamment de Kherrata, Amoucha et Ath Yemmel. L'enseignement donné consiste essentiellement en l'apprentissage du Coran et du fiqh d'Ibn El Achir. Aujourd'hui encore, la zaouia continue sereinement son chemin en variant et en enrichissant ses méthodes d'enseignement et surtout en luttant contre les bidâas (innovations religieuses) et en prônant un islam modéré débarrassé des extrémismes des années quatre-vingt-dix.

Boualem Bouahmed

PROFONDS CHANGEMENTS AU SEIN DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE

AIR ALGÉRIE FAIT SA MISE À JOUR

Le président-directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a procédé à de profonds changements au sein de la compagnie.
Selon un communiqué publié par Air Algérie, le directeur de l'administration centrale (secrétaire général), Ait Abdelmalek Sofiane, a été démis de ses fonctions et Bouzghia Abdelaziz a été nommé à sa place.
Le directeur général d'Air Algérie a également mis fin aux fonctions du chargé de la communication, Andaloussi Mohamed Amin Riad.
Longtemps inamovible directeur de la communication et porte-parole officiel de la compagnie, Andaloussi a été dégommé pour être affecté à la direction par intérim de la gestion de la marque. Il a été aussi mis fin aux fonctions de Amyar Yacine, qui était Chef par intérim du Département Commercial.
Les décisions de cessation de fonctions ont également touché Bejaoui Chaouch Souad, désormais ex-directrice des relations avec les clients, et dont la nouvelle fonction sera à la tête du département commercial.
Alali Mohamed Ali a également été démis de ses fonctions de chef du département des opérations ; Benmiloud Reda a été démis de ses fonctions de directeur du centre de contrôle des opérations, alors que Chikambo Djamal, le pilote de l'A330-200, a été nommé chef du département des opérations.
En échange, Kouah Hasnia, le cadre supérieur du département des opérations, a été nommé directeur adjoint du département des opérations.
Dahache Muhammad, directeur adjoint de la direction des programmes, a également été nommé directeur du Centre de surveillance de l'exploitation.
Boutimaja Sami Al Karim, directeur adjoint du Centre de contrôle de l'exploitation, a été nommé directeur de la direction des recettes, en remplacement de Faidi Fouad qui a été démis de ses fonctions de directeur de la direction des recettes.

I.M.Amine

Boughali reçoit l'ambassadeur de France

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali, a reçu hier l'Ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet, a rapporté un communiqué de la chambre basse du Parlement. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les relations qui lient les deux pays, en plus des questions liées à l'histoire et au partenariat à l'échelle parlementaire et économique. Le rôle de la communauté algérienne établie en France dans le renforcement de ces relations a également été mentionné, souligne le communiqué. « Sur le plan international, M. Boughali a évoqué la situation grave au niveau de la bande de Gaza et a assuré qu'il ne pourrait y avoir une paix durable dans cette région sans une solution juste pour la question palestinienne, tout en renouvelant l'engagement de l'Algérie en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui selon les résolutions onusiennes. M. Boughali a également évoqué l'approche globale adoptée par l'Algérie pour la résolution des conflits dans la région du Sahel », rapporte la même source.
« Pour sa part, le représentant de la France en Algérie a affiché sa conviction de l'existence de grandes possibilités pour développer les relations entre les deux pays, en assurant que l'Algérie et la France sont confrontées aux mêmes contraintes et difficultés et disposent de la même volonté pour construire un avenir commun », ajoute le communiqué de l'APN.